

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

Membre de l'Association des hebdomadaires canadiens-français et de la C.W.N.A.

LA VOIX

DE MATANE

7^e ANNEE

La Voix de Matane, Rimouski, jeudi 20 mars 1952

NUMERO 6

REUNION DE L'ECOLE DES PARENTS A L'ECOLE SUPERIEURE VICTOR-COTE

Mercredi dernier, quelque 150 personnes ont assisté, malgré une température des plus inclementes, à la quatrième réunion de l'Ecole des Parents. M. Lucien Gagnon, inspecteur d'écoles du district No 66, était le conférencier. Il parla éloquentement de notre système scolaire.

Le Révérend Frère Charles-Edouard, directeur de l'école, l'avait présenté, rappelant l'importance toujours plus grande que l'on attache aujourd'hui à l'éducation, laquelle est souvent la cible des critiques qui devraient toujours être constructives.

M. François Vinet, directeur de l'Ecole Artisanale, avait accepté de remercier le conférencier. Il souligna que notre système scolaire et nos méthodes sont bien au point parce qu'ils tiennent le juste milieu, ne cherchant pas les extrêmes comme cela se fait en certains pays en mal de nouveautés et souvent au détriment de la bonne éducation à donner aux enfants. Il termina en félicitant M. Gagnon de la décoration qui lui avait été accordée l'automne dernier : la médaille d'Officier du mérite scolaire.

Il y eut ensuite un court forum suivi de la présentation de deux films éducatifs.

LE SYSTEME SCOLAIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

"C'est merveilleux... il faut faire connaître un tel système d'éducation". Parole de Sa Sainteté le pape Pie XII à M. Omer-Jules Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique de la province, reçu en audience privée.

(Première partie de la conférence prononcée par M. l'inspecteur d'écoles Lucien Gagnon à la réunion de parents qui eut lieu à l'Ecole Supé-

rieure Victor-Côté, mercredi, le 12 du courant). Mesdames et Messieurs,

Quand nous nous donnons la peine d'étudier sérieusement l'histoire de la formation de notre système scolaire, nous constatons bien vite qu'il n'est ni le fruit du hasard, ni la mise en pratique de principes a priori. Notre histoire scolaire démontre que notre système nous fut imposé à la fois par nos convictions, notre tour d'esprit, le milieu, les circonstances. Il est le résultat de l'expérience tout autant que de convictions raisonnées.

Entre autres mérites, notre système a surtout celui d'affirmer la pri-

mauté du spirituel. C'est par le respect des principes chrétiens qui sont à la base de nos lois scolaires et qui réunissent comme un faisceau, pour le bénéfice de l'éducation de l'enfant, les forces de la famille, de l'Eglise, de l'Etat, que nous résisterons à l'envahissement du matérialisme moderne, que nous resterons fidèles à nos traditions, à notre mission.

Pour bien saisir l'esprit de notre système scolaire et interpréter les lois et les règlements sur lesquels il repose, il faut se rappeler que dans le pays il y a eu deux régimes : d'abord, le régime français, puis le ré-

(Suite à la page 12)

Les Filles d'Isabelle tiennent leurs promesses

Dans le but d'aider la Révérende Mère Supérieure de la Maison de la Providence et ses vaillantes collaboratrices, les RR. SS. de la Charité, dans leur besogne quotidienne et leur travail exténuant, les Filles d'Isabelle, toujours sur la brèche, ont promis à ces bonnes religieuses de leur offrir en cadeau une superbe chaise roulante. Que de confort pour les malades et infirmes et que de fatigues évitées aux pieuses gardes-malades par cet appareil de commodité!

C'est pourquoi, dimanche dernier, il y avait une partie de cartes organisée par les Filles d'Isabelle au populaire hôtel Matane, dont le propriétaire, M. Albert Gagnon, avait gracieusement et généreusement offert sa plus magnifique salle à celles qu'on pourrait tout aussi bien appeler "Filles de la Charité".

Plusieurs citoyens avaient répondu à l'invitation de madame la Régente et de ses précieuses collaboratrices afin de fournir les premiers fonds nécessaires à l'achat de la chaise roulante.

Après plusieurs parties de cartes jouées avec le plus magnifique entrain, on servit un succulent goûter dont les plus fins gourmets ont encore souvenir.

Une raffle d'une magnifique théière, don de la Pharmacie Bergeron, était au programme; tous les billets s'enlevèrent en un rien de temps.

L'heureux gagnant, véritable coïncidence, fut M. l'abbé Ross, aumônier de la Maison de la Providence, lequel s'empressa, en guise de don personnel, de remettre ce gain à madame la Régente pour le faire raffle de nouveau à une partie de cartes subséquente. Car, il faut dire que cette partie est la première d'une série de quatre qui auront lieu au même endroit et aux mêmes conditions.

Devant l'heure tardive il fallut bien se résigner au départ, mais non sans entendre la voix d'un ami sincère des Filles d'Isabelle, celle de M. l'aumônier de la Maison de la Providence, et président de ces agapes vraiment fraternelles.

Monsieur l'aumônier dit tout le plaisir qu'il a de se trouver en si belle et bonne compagnie. "Les remerciements que j'ai le devoir de vous adresser au nom de cette grande dame qu'est Mère Supérieure de la Maison de la Providence, au nom de toutes les religieuses, ses précieuses collaboratrices et en mon nom personnel viennent, vous pouvez m'en croire, du plus profond de mon cœur".

Les religieuses et moi-même savons parfaitement ce qu'ont fait les Filles d'Isabelle pour notre maison; notre appréciation est aussi grande que vos actes de charité. On me permettra bien de dire un merci tout spécial à madame votre Régente, l'âme de votre organisation et l'instigatrice de tant d'actes de charité. Il est vrai que notre maison en a besoin pour soulager ceux qui habitent sous son toit, et nous constatons avec plaisir que vous et la population de Matane vous en rendez parfaitement compte. Je remercie l'ex-régente et fondatrice de ce cercle admirable, madame Castonguay, d'avoir contribué par son geste à me faire gagner votre cadeau. A madame la Régente et à vous toutes, Filles d'Isabelle, je vous souhaite beaucoup de succès dans toutes vos entreprises et à chacune de vous en particulier tout le bonheur que vous désirez".

La rédactrice

DISTRIBUTION DE TROPHÉES ET DE COUPES AUX JEUNES DE LA LIGUE COLLEGIALE

Une autre saison de hockey vient de se terminer pour les jeunes de l'Ecole Supérieure Victor-Côté, saison très fructueuse et bien remplie qui a permis à la jeunesse étudiante d'occuper agréablement ses loisirs, de développer les qualités que le sport bien organisé doit favoriser. Sans prétendre avoir découvert ou formé de futures vedettes (ce n'est pas le but), les ligues collégiales sont fières de compter dans leur rang de jeunes joueurs qui ont réellement de belles dispositions pour le hockey.

Jeudi soir avait lieu à la salle académique de l'Ecole Supérieure une distribution de trophées et de coupes. Jean-Yves Lévesque, le brillant premier compteur de la première ligue, se vit décerner le magnifique trophée offert par la Quincaillerie J.-A. Gauthier, de Matane, une jolie coupe lui fut également remise. Jacques St-Louis reçut le trophée L.-A. Côté comme étant le gardien de but ayant obtenu la plus basse moyenne, une petite coupe lui fut aussi donnée.

De nombreuses et belles petites coupes furent ensuite remises à plusieurs joueurs. Ces coupes étaient attribuées d'après le vote des joueurs de la première ligue.

A Marius Tremblay comme étant la meilleure recrue. On appelle recrues, les jeunes qui l'an dernier jouaient dans la deuxième ligue collégiale.

A Yvon Tremblay, un des joueurs les plus effectifs en même temps que très gentilhomme sur la glace; à Marc Coulombe, la meilleure défense; à Bernard Girard, Gilles Dionne et Jean-Yves Lévesque, respectivement jugés comme étant le joueur le plus utile à son club. Léopold Métivier, Marius Tremblay, Denis Bérubé, Bertrand Côté reçurent une coupe en récompense de leur esprit sportif, n'ayant mérité aucune punition au cours de la saison.

Chaque joueur des clubs champions : les Braves de la première ligue, les Tigres de la deuxième et les

Eperviers de la troisième, se vit remettre aussi une coupe. Henri LaJoie, meilleur gardien de but de la deuxième ligue, Raymond Truchon et André Harrisson, premiers compteurs de cette même ligue, reçurent aussi cette récompense.

Les jeunes de l'Ecole Supérieure Victor-Côté sont certainement contents de la belle saison sportive qui vient de se terminer. Leur patinoire est probablement une des mieux organisées pour les jeunes dans notre province. Cette belle organisation, ils la doivent à l'appui que leur accordent plusieurs sociétés et associations de la ville de Matane, à la Commission scolaire, au Conseil de Ville et à certainement un de leurs meilleurs amis, M. J.-Arthur Desjardins. Ils la doivent également aux Frères. Il n'est pas inutile de le rappeler ici. Les jeunes sont tellement habitués à voir leurs professeurs s'occuper d'organiser leurs jeux, qu'ils se rendent plus ou moins compte du travail que cela peut demander. Pense-t-on à la somme de dévouement qu'exige, avec l'entretien d'une patinoire à ciel ouvert, la direction de quatre ligues de goret où plus de 180 joueurs évoluent? Les jeunes, c'est si tapageurs, exigeants parfois, les arbitres devraient être tellement parfaits... En agissant ainsi, les maîtres ont conscience de remplir leur rôle d'éducateurs; la satisfaction de voir la jeunesse s'amuser honnêtement est leur plus belle récompense.

POUR LA SEMAINE SAINTE

La chorale St-Jérôme, sous l'habile direction de M. Jean-Yves Desrosiers, a recommencé ses pratiques en vue des jours saints. Cette année, pour faire divergence, les Sept Paroles du Christ seront remplacées par des cantiques appropriés.

UNE EQUIPE DE RECRUTEMENT DU 24 AU 29 MARS A MATANE

Le brigadier Frand J. Fleury, commandant du Secteur militaire de l'est du Québec, vient d'organiser une équipe de recrutement qui actuellement visite les principaux centres du Bas St-Laurent.

Le but de cette visite est de compléter le plus tôt possible les effectifs des différents services ou unités de la force active de l'armée canadienne.

Le capitaine Gilbert Forest, accompagné du sergent Jacques Gourdeau, tous deux très bien connus dans les cercles militaires et sportifs de la région, seront à la disposition de tous les jeunes gens qui désirent recevoir des renseignements au sujet des nombreux avantages que leur offre l'armée active du Canada.

L'horaire de cette visite sera pour la région de Matane de lundi le 24 au samedi le 29 mars. Le bureau de recrutement, installé au local des Fusiliers du Saint-Laurent, 54, rue Soucy, sera ouvert de 9 heures le matin à 9 heures le soir.

Tous les jeunes gens des environs de Matane qui désireraient avoir une entrevue avec les membres de l'équipe de recrutement n'auront qu'à communiquer par téléphone au nu-

méro 363, Matane. Si la condition des routes le permet, on vous enverra chercher par automobile.

Carnet mondain

— Mme Sylvio Rodier est retournée à Drummondville après avoir passé un mois chez sa mère, Mme Joseph Gauvin.

— Le capitaine Gilbert Forest et le sergent Jacques Gourdeau, de Québec, passeront la semaine du 24 au 29 à Matane pour y rencontrer les jeunes gens qui désireraient s'enrôler dans l'armée active.

— Mme Marie-Anna Langlais est de retour d'un voyage de plus de deux mois au cours duquel elle a visité les villes de Timmins, Kapuskasing, Ottawa, Montréal, Québec, Rivière-du-Loup et Rimouski.

ECOLE DE DICTION

Mlle Carmen Plamondon, annonceur à CKBL, vient de fonder une école de diction pour les petits. Les cours seront donnés tous les samedis, à 10 heures a.m.

La rivière Matane est excellente pour le saumon

Le ministère de la Chasse et des Pêcheries du Québec vient de publier un "Résumé de la loi et des règlements de la pêche" pour l'année 1952. Tous les règlements contenus dans ce livret ont été rédigés dans le simple but d'assurer aux pêcheurs sportifs une protection efficace de notre faune et de les aider à conserver notre patrimoine national.

Ce petit livre énumère cinq des principaux endroits de pêche du Québec dont la rivière Matane. Au sujet de notre rivière, il est dit : "La rivière Matane est aujourd'hui une excellente rivière à saumon. On peut pêcher ce poisson en obtenant un permis spécial au coût suivant : Ré-

sidants de la province, partie inférieure de la rivière en aval du pont de la route d'Amqui : \$1.00 par jour; partie supérieure de la rivière en amont du pont de la route d'Amqui : \$3.00 par jour. Limite journalière : trois (3) saumons. Il n'est pas permis d'avoir en sa possession plus que la prise légale de deux jours.

Ce petit livret étant tiré à des milliers d'exemplaires, il aura sûrement pour effet de conduire à Matane un nombre plus grand d'amateurs de pêche. Pour ce qui est des résidents de la ville, ils connaissent depuis longtemps la richesse de cette rivière et attendent avec anxiété l'occasion de capturer au moins un des merveilleux saumons qui la fréquentent.

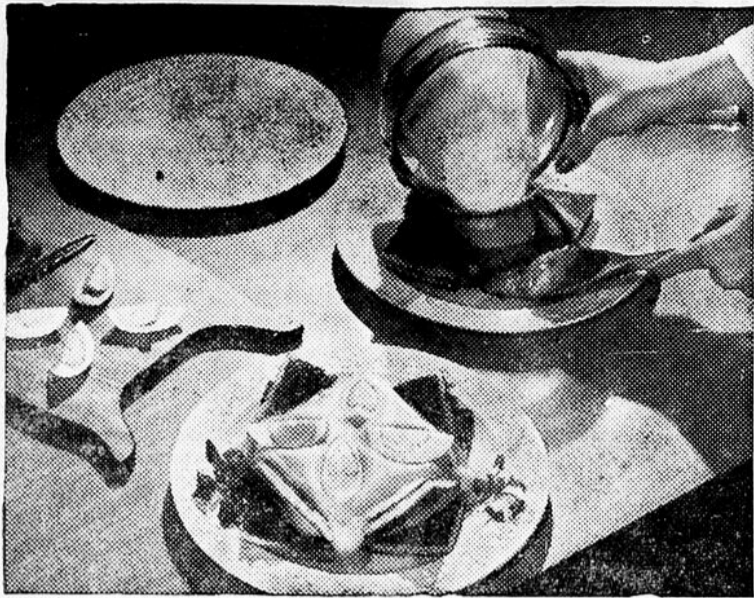
Assemblée générale de la Chambre cadette

Formation de trois comités

Les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Matane ont assisté, ces jours derniers, à une assemblée régulière afin de continuer le programme de leurs initiatives. A la suggestion du président, M. Camille Nazair, trois comités ont été formés ayant chacun un travail spécifique à exécuter. La Chambre compte maintenant plus de 60 membres.

Depuis la démission du président

Gaston Levasseur, la Chambre est dirigée par M. Camille Nazair lequel est assisté de 14 directeurs. Outre M. Nazair, le conseil d'administration comprend M. Gaston Levasseur, président, M. Jules-Roch Sirois, vice-président, M. Forrest Bernier, secrétaire, M. Jules Gagnon, trésorier, et MM. Guy Roy, Gilles Levasseur, Gérard Ouellet, Jacques Bernier, Wellie Dion, Bertrand Dion, Paul-Emile Rouleau, Eugène Grégoire, Alfred Gaudreau et Roger Ouellet, directeurs.



OEUF ET TOMATES A LA CREME

Le lait en poudre joue un rôle très important dans la préparation des repas durant le carême.

Vos repas du carême préparés à base de lait en poudre

De tous temps nous avons constaté que les sauces jouent un rôle important dans l'art de faire de la bonne cuisine. Cependant, de toutes les sauces préférées par les Cordons Bleus, mentionnons tout particulièrement celle qui est préparée avec ce fameux trio culinaire : le lait, le beurre et la farine.

En temps de carême, les occasions d'utiliser cette combinaison sont multiples, car plusieurs de nos plats maigres doivent leur saveur à cette belle crème blanche satinée et si douce au palais.

Le lait en poudre est des plus utiles surtout en certaines occasions où à l'improviste un nombre supplémentaire d'invités nous arrivent — il est toujours là pour répondre aux cas d'urgence. Dilué avec de l'eau, il se reconstitue rapidement. Le lait en poudre s'ajoute au beurre et à la farine — on y additionne ensuite

l'eau chaude et le mélange cuit jusqu'à consistance d'une belle sauce douce et épaisse. Très simple, n'est-ce pas ? De plus, le lait en poudre, un de nos produits laitiers, se conserve indéfiniment dans notre garde-manger.

Aujourd'hui, nous suggérons des mets pour le lunch et le souper, ayant comme ingrédient principal, la sauce à saveur si délicieuse et faite de lait en poudre. Nous vous donnons les directives pour faire cette sauce si appétissante : les autres suggestions vous montreront comment utiliser comme base dans maintes préparations de plats du carême. Vous verrez que votre famille vous en redemandera !

SAUCE BLANCHE MEDIUM
(quantité : 1 tasse)
1 tasse d'eau chaude
1/4 tasse de lait en poudre
écrémé ou complet
2 c. à table de beurre

2 c. à table de farine
1/4 c. à thé de sel
Faire fondre le beurre dans la partie supérieure d'un bain-marie. Ajouter la farine, l'assaisonnement et le lait en poudre. Bien mélanger. Ajouter graduellement l'eau en brassant constamment afin d'éviter la formation de grumeaux. Continuer de faire cuire dans le bain-marie jusqu'à consistance épaisse, tout en continuant de brasser.

SAUCE BLANCHE CLAIRE
Réduire à 1 c. à table chacune, les proportions de beurre et de farine données dans la recette précédente.

SAUCE BLANCHE EPAISSE
Augmenter de 3 c. à table chacune les proportions de beurre et de farine données dans la recette sauce blanche medium.

SAUCES BLANCHES VARIEES
Crème à l'oignon — Ajouter 1 c. à table d'oignons hachés fins au beurre fondu et faire revenir pendant 5 minutes avant d'ajouter les ingrédients secs. Continuer tel que pour la sauce blanche medium.

Crème au persil — Ajouter 1/4 de tasse de persil haché à 1 tasse de sauce blanche medium.

Crème au fromage — Ajouter 1/2 tasse de fromage Cheddar Canadien râpé et 1/4 de c. à thé de moutarde en poudre à 1 tasse de sauce blanche medium.

Crème à la moutarde — Ajouter 3/4 de c. à thé de moutarde en poudre aux ingrédients secs. Continuer comme dans la sauce blanche medium.

Crème de céleri — Ajouter 1/2 tasse de céleri cuit et coupé fin et 1/4 de c. à thé de paprika à 1 tasse de sauce blanche medium.

Crème de tomates — Ajouter 1/2 tasse de soupe aux tomates en boîte à 1 tasse de sauce blanche medium.

SUGGESTIONS POUR LUNCH DU CAREME
Tomates et oeufs à la crème — Ajouter 2 oeufs cuits dur et hachés à 1 tasse de crème de tomates. Verser sur rôties beurrées et garnir avec les tranches d'oeufs et des pointes de rôties.

Crème au thon — Ajouter une boîte de 7 onces de thon déshiqueté à 1 à 2 tasses de sauce blanche medium ou à la crème au persil.

Pain grillé au fromage et aux tomates — Placer des tomates tranchées sur des rôties beurrées. Couvrir de crème au fromage saupoudrée de paprika.

Crème au saumon — Ajouter une boîte de 8 onces de saumon défat à 1 ou 2 tasses de sauce blanche medium. Ce sera délicieux servi avec la crème à l'oignon.

Crème aux oeufs — Ajouter 2 oeufs cuits durs, hachés, à 1 tasse de sauce blanche medium. Très savoureux lorsque les oeufs sont combinés avec le céleri ou la crème à l'oignon.

Crème aux oeufs et au fromage — Etendre du beurre et du fromage et du fromage sur les rôties. Placer un oeuf poché sur le fromage et couvrir de sauce blanche éplangée avec 1/4 de tasse de piment vert haché.



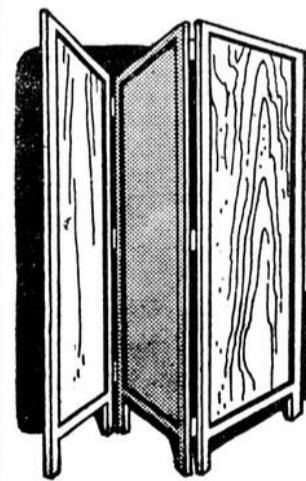
Air-Rimouski Ltée

Service quotidien
passagers—malle et messageries
avec
DOUGLAS DC 3 - 30 PASSAGERS
entre
RIMOUSKI - MONT-JOLI - MATANE
et tous les postes de la Côte Nord jusqu'à Sept-Isles
Service régulier entre Mont-Joli, Rimouski, Anticosti, Gaspé, 3 fois par semaine.
Voyager avec AIR RIMOUSKI signifie
SECURITE - CONFORT - RAPIDITE.

AUTOUR DU FOYER

Transformez un vieux tabouret de piano ou une vieille table en **MANGEOIRE pour les OISEAUX**

pouvant être installée n'importe où. Le dessus peut être en verre (maintenu en place par des rainures ou des moulures). Placez la partie surélevée contre les vents dominants.



PARAVENT PRATIQUE

fait en contre-plaqué de 3/8".
Hauteur 64". Largeur des panneaux : 17 1/2" environ.
Cadres moulures de 1/2". Sections reliées par trois charnières.



Délicieux ANNEAU AU MIEL

Vite fait avec la nouvelle Levure Sèche qui lève vite

Avec la nouvelle Levure SÈCHE Fleischmann qui lève vite, vous pouvez cuire toutes sortes d'exquises pâtisseries en un rien de temps! Plus de course urgente à l'épicerie, elle se conserve dans votre armoire et vous n'avez plus de gâteaux de levure périssables. Commandez-en une provision pour un mois.



ANNEAU AU MIEL

Portez au point d'ébullition 3/4 tasse lait, 1/2 tasse sucre granulé, 1 1/2 c. à thé sel et 1/4 tasse shortening puis laissez tiédir. Mesurez ensuite dans un grand bol 1/2 tasse eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé et brassez jusqu'à dissolution du sucre. Parsemez sur le liquide le contenu de 1 enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 minutes, et PUIS brassez bien. Ajoutez le mélange de lait refroidi et incorporez 1 oeuf battu et 1 c. à thé d'écorce de citron râpée, puis 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Battez lisse et incorporez encore environ 2 tasses farine à pain tamisée une fois. Pétrissez sur planche farinée jusqu'à ce que lisse et élastique. Mettez la pâte dans un bol graissé et graissez-en le dessus.

Couvrez, déposez à la chaleur, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte et roulez-la en un morceau oblong de 9" par 24". Détachez la pâte. Combinez 1/2 tasse cassonade légèrement pressée et 1/2 tasse miel liquide, étendez sur la pâte et parsemez le dessus avec 3/4 tasse d'amandes hachées. Roulez ensuite le morceau de pâte sur le sens de la longueur comme pour un gâteau roulé à la gelée. Déposez avec précaution dans un moule annulaire graissé de 8 1/2" et rejoignez les extrémités de la pâte, de manière à former un anneau. Badigeonnez le dessus de beurre fondu. Couvrez et laissez lever au double du volume. Cuissez 45 à 50 minutes à four modéré, 375°F. Badigeonnez le dessus de miel et parsemez d'amandes hachées.

Les personnes maigres engraisent de 5, 10, 15 liv.
Recouvrez entrain, énergie, vigueur



Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermis, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet air de squelette ambulante. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont fiers aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait saigner du poids.
Acquérez la silhouette élégante
Ne craignez pas de trop engraisser. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Format, d'essai, 60¢. Essayez les fameux comprimés-tonsiques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

Séance du Conseil de ville de Mont-Joli

A une séance générale du Conseil municipal de la Ville de Mont-Joli, tenue le 4 mars, à laquelle sont présents M. le maire le Dr René Lepage, et MM. les échevins Richard Boucher, Arthur Dastous, Robert Chrétien, Jos. Pearson, J.-B. Lamontagne, Benoit Gaboury, sous la présidence de M. le Maire.

Il est proposé par l'échevin R. Boucher, secondé par l'échevin R. Chrétien, que les comptes de voirie, aqueduc, égouts et du département des incendies soient payés.

Il est proposé par l'échevin Richard Boucher, secondé par l'échevin A. Dastous, que le compte présenté par M. F.-B. Rouleau relativement au plan d'aqueduc et d'égout ne soit payé, tel qu'entendu, que sur présentation du dit plan, signé par l'ingénieur.

Le secrétaire-trésorier est autorisé à effectuer les changements suivants au rôle d'évaluation: Jos.-L. Lavoie à Roger Tremblay, M. Adris Léger à Jos.-L. Lavoie.

Permis pour exploiter un taxi dans les limites de la ville de Mont-Joli est accordé à Mme Paul Thibault à partir du 1er mai 1952.

Lettre de Me Aubin Dusseault réclamant au nom de Mme Moïse Côté la somme de \$50 pour un érable argenté qui aurait été brisé par les chasse-neige au service de la ville le 18 février 1952. Les constables J.-H. Lévesque et J.-O. Francoeur, chargés de faire enquête relativement à cette affaire, soumettent un rapport et déclarent qu'aucun des chasse-neige employés par la ville n'a touché à l'érable en question et que cet érable a plutôt été brisé par une auto-neige. En conséquence, le conseil municipal rejette la réclamation.

Lettre de M. Robert Perreault avisant le conseil que son épouse s'est fracturé un bras en tombant sur le trottoir près de chez M. Paul Emond, le 1er mars, entre 2 et 3 heures p.m. Le surintendant est chargé de faire enquête à ce sujet et de faire rapport à la séance du 18 mars.

Lettre de MM. Dorion, Fortin et Fortin, avocats, de Québec, demandant réduction d'amende au nom de M. Roger Lavoie, voyageur de commerce, de Québec, condamné pour vitesse illégale dans les limites de la ville de Mont-Joli. Le conseil municipal refuse d'accéder à cette demande.

Me Aubin Dusseault, présent à cette séance, renouvelle la demande

déjà faite par écrit au nom de son client, M. Guy Dechamplain, lequel avait été taxé pour \$19.00. Cette affaire sera réglée à la prochaine séance.

Le secrétaire-trésorier est chargé d'aviser le greffe de la Ville de Mont-Joli de ne pas prendre de causes au nom de la Ville de Mont-Joli, sauf celles faites par les officiers assermentés de la dite ville.

L'échevin R. Boucher propose, secondé par l'échevin A. Dastous, et résolu à l'unanimité, que M. Jos. Guimond, constable spécial de la ville, ne soit plus considéré comme tel à partir de ce jour.

A 10h45, M. le maire quitte son fauteuil et il est remplacé par M. Jos. Pearson, pro-maire, qui continue la séance.

Il est résolu à l'unanimité que le compte de M. Eddie Côté, au montant de \$45, balance due sur dépôt de présentation de candidat, soit donné à Me Rosaire Bérubé pour collection.

Lettre du surintendant, demandant l'autorisation de se servir d'une partie de la salle des délibérations pour fins d'un bureau personnel. Cette demande est prise en considération.

L'échevin Richard Boucher propose, secondé par l'échevin Robert Chrétien, et il est résolu à l'unanimité qu'une augmentation de salaire de \$15.00 par mois soit accordée à M. Frs Morissette. Cette augmentation est rétroactive au 1er janvier 1952.

Avis de motion est donné par l'échevin R. Boucher, qu'à une séance ultérieure il proposera un amendement au règlement des chiens.

Avis de motion est donné par l'échevin R. Boucher, qu'à une séance ultérieure il proposera un amendement concernant le barème qui sert de base au rôle d'évaluation.

Avis de motion est donné par l'échevin R. Boucher qu'à une séance ultérieure il proposera un règlement au sujet du ramonage.

Il est résolu à l'unanimité que les échevins B. Gaboury et A. Dastous soient nommés pour s'occuper spécialement de la voirie, les échevins R. Boucher et J.-B. Lamontagne de l'aqueduc, des égouts et de l'administration générale, et les échevins Pearson et Chrétien, du département des incendies et de la police.

Me Aubin Dusseault avise le conseil que M. V. Pouliot est son locataire à la place de Plourde à partir du 1er mars 1952, à sa maison de 79 de la Gare.

L'échevin R. Boucher propose, secondé par l'échevin A. Dastous et il est résolu à l'unanimité que demande soit faite à Me L.-J. Gagnon de bien vouloir fournir au conseil municipal les comptes en détail de tout montant à lui dû par la ville de Mont-Joli. Ceci à la suite de la présentation de quelques-uns des comptes que la municipalité est supposée lui devoir.

Décès à Causapsal

On apprendra avec regret la mort de M. Charles Potvin, décédé à Causapsal, après un mois de maladie, à l'âge de 70 ans et 5 mois. Son épouse l'ayant précédé dans la tombe il y a quelques années, le défunt laisse dans le deuil ses fils, MM. Emile, Henri, Armand et Jules; ses filles, Mmes Benoit Gallant (Marie-Ange), Albert Paulin (Germaine), d'Alberville, J.-P. Martin (Lucienne), de Québec, Désiré Perreault (Georgette), de Chicoutimi, Roger Tremblay (Laurette), de Dolbeau, et J.-M. Chabot (Adrienne), de Causapsal.

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gabriel Langlois, vicaire, durant que le service fut chanté par M. l'abbé Ludger Harvey, v.f., assisté de MM. les abbés G. Langlois et N. Lepage comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. J.-M. Bouchard, et le cercueil, MM. Ferdinand Didier, Charles Tremblay, Daniel Grenon, Oscar Bouchard, Nazaire Bernatchez et Chs-Henri Bélanger.

Nos sincères condoléances à la famille affligée.

Au premier rang à l'École d'Agriculture

Le tableau d'honneur de l'École Moyenne d'Agriculture de Rimouski, pour le premier trimestre, accorde la palme à MM. Miches Hughes, de St-Charles de Caplan, Herménégilde Caron, de Biencourt, et Ls-Philippe Gendron, de St-Léon le Grand, qui ont obtenu les trois premières places chez les élèves finissants de 2e année. Pour la première année, se sont classés en tête, MM. Jean-Noël Bélanger, d'Amqui, Pierre-Marie Banville, de St-Anaclet, et Gaston Thibault, de Baie-des-Sables.

NAISSANCES A STE-FLAVIE

— M. et Mme Albert Emond (Éliane Lajoie) font part de la naissance de leur fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Francine-Louise. Parrain et marraine, M. Adrien Lajoie et Mlle Cécile Emoud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rosalie Emond, également tante.

— M. et Mme Edgar Beaulieu annoncent la naissance de leur fille baptisée Marie-Flavie-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Beaulieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Adalbert Beaulieu, tante.

Divers.— M. J. Boisclair, i.é., a fait la visite annuelle des écoles de la paroisse.

— M. Thurière Jalbert, maire de la paroisse, est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

— M. J.-Alphonse Desrosiers est de retour de l'Hôtel-Dieu de Québec. Nos vœux de rétablissement.

NAISSANCE A AMQUI

Solange, enfant de M. et Mme Roland Guimond (Madeleine Saucier), est heureuse d'annoncer la naissance de sa petite soeur, le 29 février et baptisée le 2 mars, sous les prénoms de Marie-Jacqueline-Sylvie. Les parrain et marraine furent M. et Mme Pantaléon Guimond, de St-Léon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Madeleine Guimond, tante de l'enfant.

Les coopérateurs se réunissent à St-Donat

La Coopérative Agricole de St-Donat a réalisé, au cours du dernier exercice, un chiffre d'affaires de \$99,539, soit le plus haut jamais atteint par cet organisme, depuis sa fondation. C'est ce qui a été révélé, lors de la tenue de l'assemblée annuelle de cette Coopérative. La lecture du bilan a été donnée par M. Joseph Giroux, inspecteur des coopératives. Les cultivateurs de St-Donat assistaient nombreux à cette importante assemblée. Aux places d'honneur, on remarquait la présence de M. Arthur Rioux, agronome du comité de Rimouski, et de M. A. Dufort, assistant-propagandiste de l'U.C.C.

M. J.-Bte Bérubé a été réélu pour un nouveau mandat à la présidence

de la Coopérative Agricole de St-Donat, de même que le vice-président, M. Albert Francoeur, le secrétaire, M. Edmond Bouchard, et le gérant, M. Marius Roy. M. Camille Pelletier a été maintenu à la charge de directeur et deux nouveaux directeurs ont été nommés en la personne de MM. Gérard Bérubé et Ludger St-Laurent.

La Bible vous parle

Lorsque Joseph arriva auprès de ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de la longue robe qu'il portait; et, l'ayant pris, ils le jetèrent dans la citerne.

(Texte choisi par la Société Catho-

LOGEMENT DEMANDE

Désireux d'acheter ou louer une maison de 6 pièces ou un logis de 6 pièces, à Matane, ce printemps. Téléphoner à 172,

M. J. ANDERSON, au bureau de Matane Air Service.

La Compagnie d'Assurance-vie Crown-Life Antoine Harrison agent

PONCHEVILLE — Tél. 25-s-11 — MATANE

Entretien veut dire durée



Le meilleur soin pour la durée de votre auto est un graissage approprié et le meilleur moyen de faire durer vos pneus et d'avoir une direction parfaite est un enlèvement de roues par nos experts.

Roy Automobile

Enr.

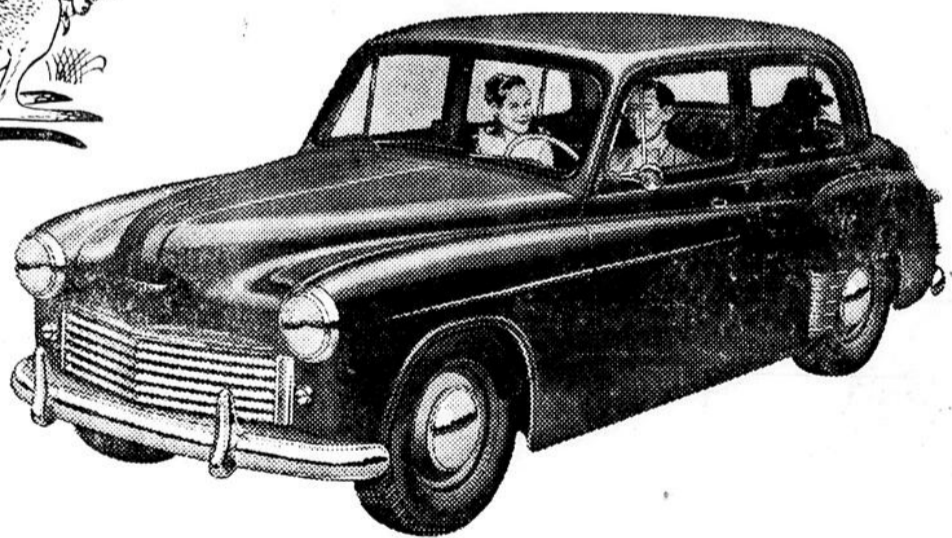
J.-F. Roy, prop.

MATANE

L'ÉLÉGANTE NOUVELLE HILLMAN Minx deluxe 1952



Tient dans un petit coin!



Les rues encombrées et les règlements de circulation ultra-sévères n'entravent pas la facilité de stationnement de la Hillman Minx! Économique d'achat et de fonctionnement. Vous ne trouverez pas plus belle voiture à prix équivalent. Concessionnaires pour la vente, le service et les pièces dans toute l'Amérique du Nord.

Si vous allez outre-mer, économisez en apportant votre auto dans votre portefeuille. Écrivez-nous pour vous renseigner sur notre service de livraison outre-mer.

ROULEZ EN BEAUTÉ... À BON MARCHÉ DANS UNE

HILLMAN Minx

Un produit du groupe Rootes

Rootes Motors (Canada) Limited • Montréal • Toronto • Vancouver

GARAGE LANGLOIS & FRERE ENR.

Première exposition de photographies professionnelles

La première exposition de photographies professionnelles du Québec a impressionné favorablement les critiques d'art photographique, qui ont pu observer un degré d'excellence dans les 150 épreuves exposées.

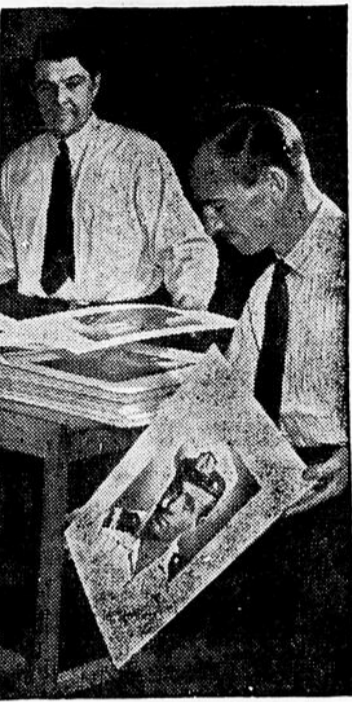
Le salon, qui s'est ouvert au Musée des Beaux-Arts de Montréal le 1er mars, avait été organisé par l'Association des Photographes professionnels de la Province de Québec. Les photographies, y inclus

celles auxquelles ont été décernés les grands prix du salon, seront exposées jusqu'au 12 mars.

Un comité de trois juges étudia plus de 400 entrées pour marquer leur acceptation des photographies envoyées par des photographes professionnels de toutes les parties de la province.

Les juges sont tous des experts bien connus en art photographique. Ce sont, de gauche à droite: Philip Surrey, chef de la photographie au Week-End Picture Magazine; Colin

McMichael, président du Montreal Art Directors Club; T.-H. Dupras, un photographe des plus en vue de Montréal, il y a quelques années et maintenant à sa retraite. Basil Zarov et T. S. Arnott, membres du comité du salon, sont en train de disposer les entrées.



Et le carême continue

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage" recommandait le célèbre Boileau. Cet axiome, connu à en être usé, est cependant toujours de mode. C'est pourquoi les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, ministère de l'Agriculture du Canada après avoir, il y a quinze jours, présenté quelques vingt suggestions pour les menus de carême reviennent à la charge avec de nouvelles idées et des menus appropriés aux exigences des jours

maigres. Elles croient devoir mentionner les pommes de terre d'une façon particulière: potages, crèmes, escalopes, soufflés, galettes, gnocchis.

Pour les adeptes de la salade quotidienne: salade de légumes, crus et cuits, salade de légumineuses, oeufs, fromage et macaroni, pommes, fromage; nouilles, oeufs et tomates; aspic de tomates et fromage à la crème (ou Cottage); pommes de terre, oeufs et légumes crus.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs se rappellent aussi quelques préparations bien chères aux anciens, du moins dans certaines régions du pays: la sagamité ou mélange de blé d'Inde lessivé et de sauce blanche moyenne qu'on servait avec du sucre d'érable; le blé d'Inde lessivé se vend aujourd'hui en conserve dans les épiceries sous le nom d'"Hominy"; il est tout prêt à réchauffer dans la sauce; la galette au sarrasin, qui peut se préparer comme les crêpes ordinaires avec ou sans oeufs; le caillé qui était du lait caillé naturellement ou par addition de lait sur et de présure, puis égoutté à chaleur douce et qu'on mangeait avec du lait bien froid, parfois enrichi d'un peu de crème et généralement sucré au sucre l'érable; les "grand-pères" ou carrés découpés dans de la pâte à tarte additionnée d'un oeuf et pochés dans du sirop d'érable ou de la mélasse dilués ou dans un sirop de sucre ou de cassonade. Comme variante: alterner carrés de pâte et quartiers de pommes ou envelopper quartiers de pommes dans la pâte et cuire.

Comme dessert de carême tous les

poudings aux céréales (pain, riz) enrichis de jaunes d'oeufs et décorés de meringues... les beignets aux fruits surtout aux pommes, les poudings à la vapeur et les sauces au miel, les brioches et le pain doré du Vendredi-Saint. Pour finir en accord avec les règles alimentaires du Canada, les Economistes ménagères répètent que les sévères pensées du Carême ne doivent pas faire oublier le fruit frais quotidien et le légume cru de chaque jour.

Quelques menus de lunch et de dîner en Carême:

Lunch

Petite marmite aux pois verts
Salade de tomate et de fromage en gelée
Beignets aux pommes
Lait — Thé

Dîner

Jus de tomates
Pain de légumineuses et sauce à la moutarde
Salade santé (carottes râpées, pommes non pelées, chou ou autre légume vert, fromage)
Hettes flottantes (oeufs à la neige)
Biscuits secs
Lait — Thé

Décès aux Méchins

Après quelques mois de maladie, est décédé, à l'hôpital St-Rédempteur de Matane, M. Benoît Isabelle, fils adoptif de M. et Mme Alcide Isabelle (Yvonne Gendron). Il était âgé de 14 ans.

Son service et sa sépulture ont eu lieu à Méchins, le 1er mars, à 9 heures a.m.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

Réunions.— Dimanche, le 2 mars, à la caisse populaire de St-Edouard des Méchins, se tenait une assemblée de la Commission de Surveillance à laquelle étaient présents les trois conseillers et le gérant.

Le rapport du mois fut vérifié et approuvé.

— Mercredi le 5 mars s'est tenu une réunion des membres de la "Jeune Cité". Il a été discuté plusieurs sujets, entre autres celui d'organiser une soirée pour Pâques, et la chose fut acceptée à l'unanimité.

Divers.— Dans quelque temps, la malle rurale prendra son cours à Méchins. Plusieurs boîtes sont présentement arrivées. M. Antonio Lé-tourneau a le contrat de la malle rurale.

Va et vient.— Mlle Cécile Verreault est revenue à Méchins après avoir passé quelque temps à Squat-teck.

— MM. Irénée Pelletier et Arthur Thibault nous sont revenus après une absence de sept mois, en Ontario.

— M. Roger Pelletier est revenu après une absence de quelques mois sur la Côte Nord.

PARLERIE

ON RECOLTE CE QUE L'ON A SEMÉ!

Je n'ai pas encore fini mes visites du Nouvel An. Je crois même que je ne les finirai peut-être jamais. Ce que j'appelle mes visites du Nouvel An, ce sont toutes ces visites que l'on fait en réponses à des invitations qui nous sont faites à l'époque des Fêtes. Cette année, j'ai reçu une foule d'invitations "venez donc veiller un soir quand ça vous adonnera!" J'en ai pour presque toute l'année à répondre à ces invitations. Si, même, je peux en trouver le temps.

Je me rappelle pourtant un temps où nous pouvions répondre à la majorité de ces invitations en quelques semaines. Ces échanges de visites amicales se faisaient comme par enchantement. Aujourd'hui, il semble impossible de se libérer suffisamment pour accomplir au moins les plus importantes.

L'autre soir, tout de même, j'ai réussi à arranger les choses pour que nous puissions aller passer la soirée chez un ami qui m'en priait depuis longtemps. Au début de la soirée, les enfants furent de la fête et le sujet tomba par hasard sur les cadeaux que ceux-ci avaient reçus à Noël. Dans bien des cas, ils ne pouvaient plus que nous dire ce qu'ils avaient reçu en fait de jouets. Plusieurs avaient été démolis, d'autres semblaient tout simplement s'être envolés comme par enchantement.

Le plus jeune des enfants de mon ami, âgé de cinq ans, avait pourtant réussi à conserver en assez bon état un jouet fort inusité. C'était une belle vache noire et blanche en pastique. Lorsqu'on lui pressait les flancs, elle meuglait. On pouvait même la traire. Un réceptacle dissimulé à l'intérieur s'emplit par la gueule et, si l'on pressait l'arrière-train, le liquide sortait par les mamelons. Le jouet avait été emballé dans une belle boîte que l'on pouvait transformer en étable. On y trouvait en outre une petite chaudière à lait, un banc minuscule à trois pattes, une auge avec du foin, un compte-goutte pour "nourrir" la vache et une petite bouteille d'un liquide blanc très épais que l'on devait mêler à l'eau pour faire du lait. Bien entendu, la petite bouteille était vide depuis longtemps et lorsqu'on mettait de l'eau, il ne sortait de la bête que de l'eau.

Le petit ne semblait pas encore comprendre comment il se faisait qu'il ne sortait pas du lait. Il en était toujours sorti auparavant. A cet âge-là, c'est normal que l'on ne comprenne pas encore que l'on ne peut retirer d'une chose que ce que l'on y a mis. Ce qui est moins normal, c'est que beaucoup de gens en vieillissant ne parviennent jamais à le comprendre. On demande au gouvernement ceci et cela, oubliant qu'une vache avant de donner du lait doit manger de l'herbe et que volume pour volume, elle mange beaucoup plus d'herbe et boit beaucoup plus d'eau qu'elle ne donne de lait.

Ces mêmes gens également oublient qu'en demandant constamment au gouvernement de pourvoir à leur sécurité et à leur bien-être sèment le socialisme. Devront-ils se surprendre lorsqu'un jour ils récolteront ce qu'ils ont semé.

A. Saumier

Ingénieur de locomotive foudroyé par la mort

M. Valmont Trépanier, ingénieur mécanicien à l'emploi des Chemins de Fer nationaux du Canada, demeurant à Campbellton, N. B., est décédé subitement, durant la nuit de mercredi à jeudi dernier, à Mont-Joli. M. Trépanier a été foudroyé par une crise cardiaque au moment où on était à faire le plein de charbon. Selon le chauffeur de la locomotive, M. Trépanier s'est affaissé alors qu'il surveillait les opérations des préposés au charbon. Le chauffeur s'est empressé de faire reculer le train à la gare de Mont-Joli d'où on manda sur les lieux un médecin et un prêtre. Mais à l'arrivée de ces derniers, la mort avait déjà fait son oeuvre.

Annonces classées

A VENDRE — sept propriétés dans différents endroits tels que: Matane, Matane-sur-Mer, Métis Beach et autres. Aussi plusieurs chalets d'été à louer à bonnes conditions. Pour informations, s'adresser à C. P. 373, tél: 859, Matane.

ATTENTION

CULTIVATEURS ET DETEN-TEURS DE COUPE DE STE-ANNE DES MONTS ET DES ENVIRONS

Côté & Godbout Inc., de Trois-Pistoles, ouvrira bientôt une cour à bois de sciage à Ste-Anne-des-Monts. Un très bon mesurement et les plus hauts prix du marché vous y attendent.

Ceux qui ont du bois de sciage à vendre, sont invités à écrire immédiatement et nous serons heureux de les rencontrer personnellement chez eux aussitôt que la condition de la neige nous le permettra.

Côté & Godbout Inc.

EN VENTE

Journaux, nouveautés pour Pâques
Liqueurs, crème glacée
COMPTOIR LUNCH
Mme Albert Parent
4 St-Pierre Tél: 7
MATANE

BENOIT FILLION

Nettoyeur-presseur

Ouvrage général

en nettoyage

40 St-Georges Tél: 875

MATANE

Hector BLOUIN

Entrepreneur général

en construction

23 Fournier Tél: 632

MATANE

Pour votre élégance

En plus d'habits sur mesures, j'ai un assortiment d'habits tout faits à votre disposition.



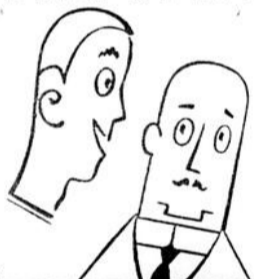
Ph. GENDRON

Tailleur

74 St-Pierre Tél: 356

MATANE

THÉÂTRE



Partout où je vais ils écoutent
CHRC
800 À VOTRE CADRAN 800



Pour les enfants, étudier le soir
Était souvent une bête noire.
Mais sous la lampe moderne,
C'est presque un jeu qu'ils aiment.

Vous recevez? ... vous vous ré- créez à la maison? ... pensez donc aux Vins Jordan et au plaisir qu'ils vous réservent à vous ou à vos invités. Vous goûtez les sherries et portos canadiens CHALLENGE et BRANVIN — justement célèbres par tout le pays.

Vins Jordan

JORDAN WINES (QUÉBEC) LIMITED

MATANE EMPRUNTE \$150,000 pour l'aqueduc, les rues et la protection contre l'incendie

L'émission de \$150,000 d'obligations de cette ville est vendue au prix de 96.86.

La ville de Matane a reçu huit soumissions, mercredi dernier, pour son émission de \$150,000 par séries dix ans. Cela indique bien l'intérêt provoqué par cet emprunt sur le marché des obligations municipales. L'émission a été adjugée à un syndicat formé de J.-T. Gendron, Inc. et Dawson, Hannaford Ltd, qui avait offert un prix de 96.86 pour des titres de 4% 1953-62. A ce compte,

la municipalité emprunte à un coût net de 4.62%.

Cette corporation était venue précédemment sur le marché en juillet 1950 alors qu'elle avait vendu \$60,000 d'obligations à 3-3/4 3 1/2 % séries vingt ans, au prix de 97.40, par soumissions publiques. L'intérêt moyen net de l'emprunt avait été de 3.59%.

Les nouvelles obligations portent la date du 1er février 1952 et elles peuvent être rachetées par anticipation. Elles échoient du 1er février 1953

au 1er février 1962 inclusivement, l'intérêt étant payable semi-annuellement les 1er février et 1er août de chaque année. Le capital et l'intérêt sont payables à toute succursale d'une banque à charte dans la province de Québec. La municipalité a contracté cet emprunt, autorisé par le règlement No 244, pour l'exécution de travaux d'aqueduc, l'ouverture de rues et la protection contre les incendies. Lors d'un referendum tenu les 11 et 12 septembre 1951, les électeurs propriétaires l'avaient approuvé par leur vote majoritaire.

Pour 1951, l'évaluation imposable de la ville de Matane se chiffrait par \$5,213,383. Au 31 décembre 1950, la dette consolidée nette de la corporation s'établissait à \$728,800. La ville avait, en 1951, une population de 6,991 âmes.

COURS DE LA CROIX-ROUGE à Val-Brillant

Des cours de soins des malades à domicile ont été donnés par Mlle Thérèse Langlais, éducatrice-hygiéniste, aux dames fermières de Val-Brillant, sous les auspices de la Croix-Rouge.

La distribution des "Attestations" a été faite par le Dr Viateur Ratté, médecin-hygiéniste de l'Unité Sanitaire du comté de Matapédia, jeudi le 6 mars à la salle municipale.

Mme F.-X. Michaud, présidente régionale des cercles de fermières, a remercié très aimablement l'éducatrice et le médecin-hygiéniste. Elle a souligné que déjà plusieurs ont eu l'occasion de mettre en pratique les

leçons données et elle espère que bientôt leur cercle pourra bénéficier d'une nouvelle série de cours.

RECETTE DE RHUME

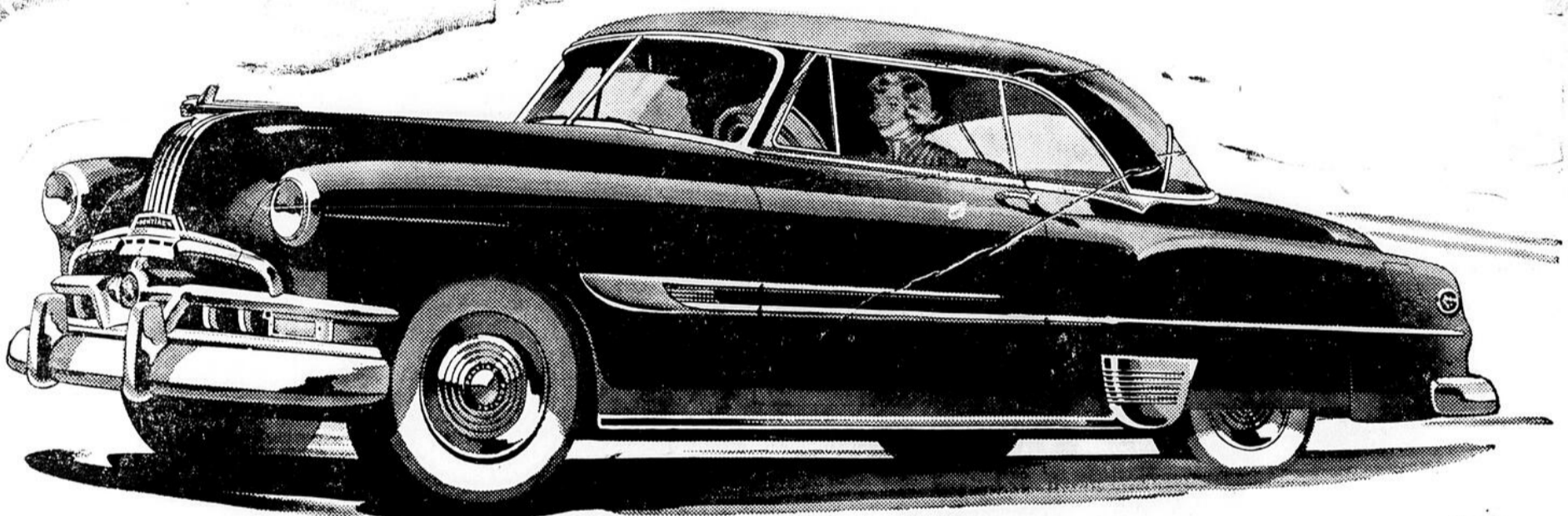
De l'automne au printemps, le rhume ordinaire nous poursuit et, souvent, il nous rejoint même l'été. L'un des plus sûrs moyens d'attraper le rhume, c'est de s'approcher d'une personne qui l'a, surtout si cette personne néglige de se couvrir le nez et la bouche avant d'éternuer ou de tousser. Un autre moyen, c'est de négliger de changer de chaussures ou d'habits, quand ils sont mouillés.

Venez conduire

l'excellente nouvelle

Pontiac '52

DOLLAR POUR DOLLAR, LA PONTIAC EST IMBATTABLE!



Illustrée—la Pontiac Catalina

présentant la sensationnelle nouvelle Commande* Hydraumatique à Double Portée ou la Transmission Automatique* Powerglide

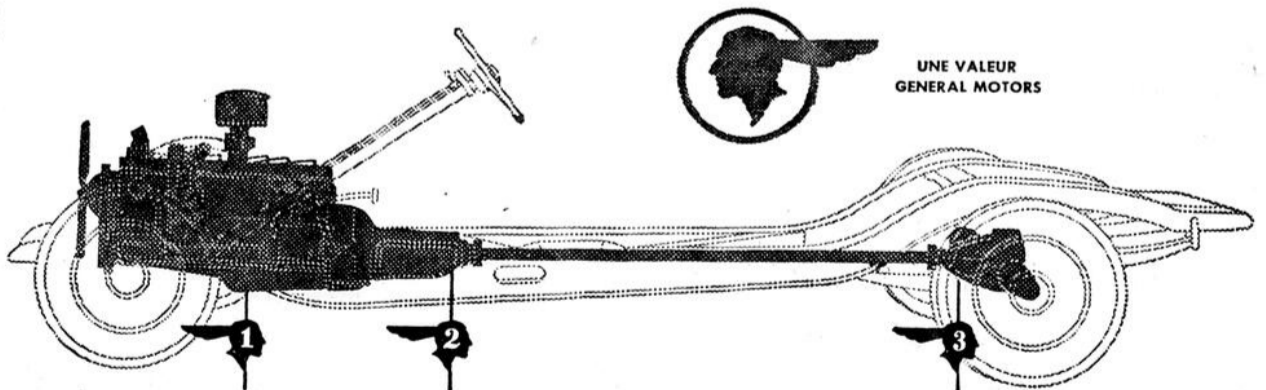
plus de puissants moteurs à haute compression—intérieurs et ensembles de couleurs luxueux!

Voyez vous-même la beauté et le luxe nouveaux des Pontiac 1952 des séries Fleetleader et Chieftain. De brillantes nouvelles couleurs extérieures et des intérieurs de style opulent accroissent la distinction du style Silver Streak justement renommé de la Pontiac. Et, dans les séries Fleetleader de luxe et Chieftain, des harmonies de couleurs intérieures et extérieures entièrement nouvelles créent une véritable symphonie de beauté, jusque dans les moindres détails.

La construction de la Pontiac 1952 réalise un plus haut degré de puissance et d'économie. Faites un tour de démonstration afin de vous rendre compte de la nervosité des moteurs à haute compression—car la puissance en CV a été accrue dans la Pontiac "6" comme dans la Pontiac "8".

Soyez parmi les premiers conducteurs du Canada à découvrir la pleine signification de la nouvelle commande*hydraumatique à double portée de la Pontiac. Dans une portée de conduite, vous pouvez bénéficier de reprises surprenantes et d'une ample puissance. Dans l'autre—en faisant jouer un levier sur le bout du doigt—vous pouvez choisir un genre entièrement différent de douce performance avec économie de carburant. Ou, si vous préférez, vous pouvez choisir la douce*PowerGlide, car la Pontiac, et seule la Pontiac, vous offre un choix de deux transmissions complètement automatiques aussi bien que la boîte de vitesses synchromesh régulière.

Voyez votre marchand Pontiac... aujourd'hui! Voyez et conduisez la nouvelle preuve sensationnelle du fait que "dollar pour dollar, la Pontiac est imbattable".



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

LA PUISSANCE QUE VOUS VOULEZ QUAND VOUS LA VOULEZ OÙ VOUS LA VOULEZ

- Moteurs à haute compression plus puissants.
- Nouvelle commande*Hydraumatique à double portée ou transmission automatique*PowerGlide.
- Nouvel essieu de haute performance économique

*La commande hydraumatique à double portée est facultative à prix additionnel sur la série Chieftain. La PowerGlide est facultative à coût additionnel sur les modèles Fleetleader de luxe.

P-5328P

L. THIBAUT & FRERE ENR. MATANE

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Vous éprouverez du plaisir à faire partager votre intérêt pour la photographie.

La Photographie: De Quoi Intéresser Toute la Famille

MAIS OUI! Tous les membres de la famille peuvent trouver de l'intérêt dans la photo. Plusieurs couples y trouvent un passe-temps agréable. On en a eu la preuve par le nombre d'inscriptions adressées au plus récent concours photographiques de la presse nationale: dans plusieurs cas des maris et des femmes avaient soumis des épreuves au jugement final.

Un couple, entre autres, qui avait soumis trois photos, s'était intéressé à l'art photographique il y a environ trois ans. Ni l'un ni l'autre n'avait d'expérience. Il faut donc se procurer des revues et emprunter des livres à la bibliothèque. Puis, avec un petit appareil carré on se mit à la tâche, développant et imprimant les clichés dans la cuisine. Trois ans plus tard, nos artistes se servaient d'une camera de journaliste et avaient aménagé une chambre noire spéciale dans la maison.

Aujourd'hui la photographie est

un passe-temps familial, auquel prennent part les trois enfants. La fillette de 10 ans a beaucoup de succès avec un appareil rudimentaire; elle fait même ses armes avec la camera élaborée de ses parents. L'enfant de 5 ans et le bébé servent de sujet.

Cette famille est d'avis que la participation collective ajoutée à l'agrément: "Nous nous enthousiasmons mutuellement". Le mari et sa femme sont captivés par toutes les phases de la photographie; ils se relayent à l'appareil et dans la chambre noire.

Pour un couple plus âgé, qui a aussi pris part au concours, l'histoire est différente. Le mari a beaucoup d'expérience tandis que sa femme est novice. Elle s'est mise à l'oeuvre à la suggestion de son époux qui la trouvait trop critique et la désa "de faire mieux". Je ne sais pas si elle fait mieux, mais elle était sur le même pied dans le concours.

— Jacques Lumière

A la mémoire de Mme A.-T. Rostan, d'Amqui

Le 19 octobre 1873, à St-Simon, naissait Elisabeth Roy, fille cadette de Evariste Roy et d'Elisabeth Bouchard. Vers 1882, M. Evariste Roy vint s'établir à Amqui pendant la construction de la première église. En 1884, la messe se disait dans la maison de M. Roy.

Déjà la jeune Elisabeth manifestait sa piété et déposait souvent des fleurs dans la chapelle provisoire et se plaisait à faire office de sacristain. Le 2 juillet 1896, un jeune homme de seize ans, bijoutier-horloger de son métier, M. A.-R. Rostan, vint occuper quelques pièces chez M. Evariste Roy, et environ quatre ans plus tard, soit le 23 avril 1900, le révérend Léon D'Auteuil, curé d'Amqui, bénissait l'union de Mlle Elisabeth Roy à M. Albert Rostan, horloger.

De leur union naquirent de nombreux enfants dont quatre sont encore vivants. On sait quelle entente régnait dans la famille Rostan. Avec quel ordre et quelle harmonie Mme Rostan dirigeait son foyer. Aussi on ne pouvait trouver de femme plus "recevante" comme on le disait dans le bon vieux temps.

Les parents le savent, les amis le savent. Mme Rostan était ferme mais d'un coeur qui n'avait rien pour elle. Que dire de la gaieté continue dont jouissait Mme Rostan. Je crois que c'était mieux que de la gaieté, c'était de la joie. Ce fut la note dominante de sa vie. Même durant sa vieillesse, alors qu'elle ne pouvait plus travailler, elle savait par ses réparties fines et spirituelles faire oublier qu'elle souffrait.

Jusqu'à sa mort, survenue le 15 février 1952, Mme Rostan conserva toutes ses facultés. Elle avait 78 ans. Depuis 70 ans elle n'a jamais quitté Amqui. De plus, c'est la dernière de la grande famille d'un pionnier d'Amqui, M. Evariste Roy.

Les funérailles de Mme Rostan eurent lieu le 18 février en l'église d'Amqui au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

Elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils et deux filles: Léopold et Hector Rostan, Mlles Albertine et M.-Paule Rostan; une belle-fille, Mme Léopold Rostan, et un beau-frère, M. Joseph Rostan, de Montréal. De plus elle laisse aussi un beau-frère et belles-soeurs, M. et Mme Omer Bouchard, de Rimouski, Mlle Anne-Marie Rostan, de Rimouski; ses petits-enfants: Marcelle, Suzanne, Claude, Pierre, Daniel, Léonard et Thérèse Rostan, ainsi que

SAINTE-PAULA

Vaet vient.— Mlle D. Desjardins a passé quelque temps chez des amis, à Sayabec.

— MM. Bertrand et Georges Blanchette sont de retour dans leur famille après avoir passé quelque temps en Ontario.

— M. Omer Bérubé était de passage dans sa famille, dernièrement.

— Mlle Rita Vallée, de Rimouski, fait un séjour chez son père, M. Emile Vallée.

Service anniversaire.— Le 3 mars 1952 fut célébré, en l'église de Sainte-Paula, le service anniversaire de Cyprien Corneau.

LE ROLE DES LAICS DANS L'EGLISE

(Cerrefour 1951 des Intellectuels catholiques tenu à l'Université de Montréal)

L'Esprit-Saint, par la voie des Souverains Pontifes, invite instamment les laïcs à collaborer avec le clergé à l'avènement du règne de Dieu sur la terre. Si nous ne voulons pas laisser échapper la chance ainsi offerte, il importe d'en être digne, surtout de savoir comment remplir notre rôle au sein de l'Eglise. A ce point de vue, le présent ouvrage fournira d'utiles directives et suggestions. Il est le fruit de plusieurs journées de discussion et de forums auxquels prirent part les autorités diocésaines et l'élite de notre classe intellectuelle catholique.

LE DIOCESE DE RIMOUSKI PREPARE LE 3e CONGRES DE LA LANGUE FRANCAISE

Le Comité diocésain tenait sa première séance le 15 mars, sous la présidence de M. Alphonse Ross. Des concours littéraires seront tenus dans les écoles et autres institutions d'enseignement. Nos sociétés Saint-Jean-Baptiste seront invitées à encourager des concours littéraires dans les écoles. Pour les classes de 8e et 9e année, la Société Saint-Jean-Baptiste Diocésaine offrira deux prix pour les meilleurs travaux chez les garçons et deux chez les jeunes filles. Le premier sera un voyage à Québec pour assister à la journée des jeunes au Congrès de la Langue française et le deuxième prix sera le don de l'histoire du Canada du Chanoine Lionel Groulx.

Au Séminaire et dans les Ecoles Normales, les meilleurs travaux seront présentés à la radio par leur auteur.

Les Conseils municipaux seront invités à collaborer avec le comité pour refranchiser notre région en faisant disparaître certains panneaux-réclame rédigés en anglais par des annonces françaises. Les hôteliers seront aussi invités à collaborer dans la campagne de refranchisation.

Les journaux seront invités à promouvoir la propagande en faveur du troisième congrès de la Langue française. Des sous-comités seront formés à cette fin. Il y aura séances publiques à divers endroits dans le diocèse et on s'attend d'y entendre des personnages délégués par le comité

central. La radio nous fera entendre des voix autorisées.

Loi de protection des eaux navigables

S.R.C., 1927, Chapitre 140

Iron Ore Company of Canada donne avis, par les présentes, qu'elle a, en vertu de l'article 7 de ladite loi, déposé au Bureau du ministre des Travaux publics à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district du Saguenay, à Tadoussac, une description de l'emplacement et les plans d'un quai qu'elle se propose de construire en face des lots Nos 43B, 44 et 45, Rang I, Ville des Sept-Iles, dans la province de Québec.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, Iron Ore Company of Canada, en vertu de l'article 7 de ladite loi, fera sa demande au ministre des Travaux publics, à son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans susmentionnés.

Daté de Montréal, Québec, ce seizième jour de janvier 1952.

J. RITCHIE,
Secrétaire-adjoint.

Installation d'un radar sur le "Citadelle" et à l'Ecole de Marine de Rimouski

Le radar, cet appareil qui détecte divers objets à la surface de la mer, tels les navires, bouées, écueils, îles et autres, cet oeil magique qui scrute à travers les voiles de la nuit, les brumes, la neige et la pluie, fait son entrée dans la région. En fait, si l'on s'est réjoui d'apprendre que le ministère des Transports avait enfin ordonné l'installation d'un appareil de radar sur le "Citadelle" pour la prochaine saison, on apprend d'autre part avec beaucoup de fierté que la tour d'observation de l'Ecole de Marine de Rimouski possède elle aussi son appareil de radar. L'installation, effectuée par le lieutenant Jean-M. Laliberté, instructeur de télécommunication, de radar, etc., en a été terminée dernièrement. Cette innovation toute progressive permettra l'enseignement de cette science, précieuse auxiliaire de la navigation, aux élèves marins. Le navire-école St-Barnabé qui a passé l'hiver aux chantiers Fillion, à l'île d'Orléans, sera aussi doté d'un appareil de radar ultra-moderne avant d'entreprendre sa saison d'activité.

Outre de dispenser la science du radar aux officiers et aux élèves de l'Ecole de Marine, le Lt Laliberté donnera aussi, à partir du 24 mars, un cours d'observateurs de radar aux nombreux pilotes de la Pointe-aux-Pères.

La tour de l'Ecole de Marine logera aussi très bientôt un poste d'observations météorologiques. Le radar pourra servir en certaines occasions à aider les météorologistes en localisant les ondes et orages subits.

On sait que l'Ecole de Marine est la seule du genre au pays. Elle est construite selon les données les plus modernes et fort perfectionnés sont les machines, instruments et procédés dont elle dispose.

Le capitaine Jacques Gendron, officier-commandant, enseigne l'Economie maritime et la navigation. Le capitaine R. Ouellet est le titulaire de matelotage et de cartographie. Le Lt-commandant Jean Bernatchez, R. C. N. (R), donne les cours de mathématiques et de météorologie. Les cours de mécanique de marine, de moteurs à vapeur et diesel sont donnés aux élèves réguliers par l'instructeur Puckowski durant que l'instructeur Guénard dispense les mêmes connaissances aux élèves des cours spéciaux. Ces derniers se sont suc-

cédés par équipes d'une vingtaine depuis le début de l'hiver et au moins 70 seront passés à l'Ecole de Marine d'ici l'ouverture de la navigation.

L'Ecole de Marine de Rimouski fut fondée en 1942 par l'Ecole Technique de la même ville. Elle grandit à l'ombre de sa fondatrice dont elle occupait les locaux. Parlant lors de la promotion de juin 1949 à l'Ecole Technique, le directeur de cette institution, M. l'abbé Antoine Gagnon, O.B.E., disait: "Nous avons une petite soeur que nous gardons encore dans nos bras, l'Ecole de Marine", et il exprimait les espoirs fondés sur la jeune école navale. Personne ne savait à cette époque que le malheur qui devait fondre sur Rimouski moins d'un an après. Mais malgré l'épreuve, malgré les plaies à cicatriser sur les institutions cruellement affectées, l'Ecole de Marine a surgi pour ouvrir ses portes en septembre dernier. Elle est sise en face des Ecoles Technique et de Commerce, lesquelles gravitent autour du Séminaire. Toutes semblent exprimer que la ville archépiscopale ne faillira pas à sa mission de grande éducatrice. L'Ecole de Marine ajoute un fleuron à sa couronne et la fait connaître bien loin au-delà de la province. Des élèves sont venus en effet de Terre-Neuve, Ontario, Halifax, Vancouver et de l'Amérique du Sud pour fréquenter notre école navale cette année même. L'an dernier, on comptait un Belge parmi les étudiants marins.

SAINT-DONAT

— M. Lauradin Lévesque, contracteur à Baie-Comeau, était dernièrement dans sa famille, à St-Donat. Il a également visité sa mère, Mme Thomas Lévesque.

LE SOLEIL NE SUFFIT PAS

Pendant les années de croissance, de la naissance jusqu'à l'âge de 16 ans, tout enfant a besoin de 400 unités internationales de vitamine D, cette vitamine de soleil qui aide à former des os forts et de bonnes dents, et à prévenir le rachitisme. On peut donner les doses sous diverses formes, en bouteille, en capsules ou La Langue est l'instrument d'ultime délivrance.

(Zidler)

Incendie à une ferme du 3e rang de Bic

Un cultivateur du 3e rang de Bic, M. Charles Gagnon, a perdu, la semaine dernière, une valeur de \$9,000 à \$10,000 quand sa grange-étable et les animaux et instruments aratoires qu'elle contenait ont été détruits par un incendie.

Le sinistre a été découvert vers 10 heures a.m., mardi, le 11 mars, alors que toute la partie avant du bâtiment était en flammes. Plusieurs des animaux étaient déjà tombés, agonisant sous la terrible morsure du feu ou déjà asphyxiés, et il était impossible de songer à pénétrer dans le brasier pour sauver ceux qui, encore debout, se débattaient dans l'affolement.

On attribue l'incendie soit à un court-circuit ou à une chaufferette électrique qui avait été placée, pour de jeunes poussins, dans le poulailler également compris dans la grange-étable.

C'est une dure épreuve pour un cultivateur qui avait absorbé le coût d'entretien de son cheptel durant tout l'hiver et qui était sur le point d'en retirer des profits. M. Gagnon aura également à envisager l'achat de nombreux instruments aratoires pour les semailles du printemps.

Un mouvement d'entraide et de support a commencé à s'ébaucher à son égard parmi ses concitoyens; espérons qu'il sera mené à bien en tout esprit de charité chrétienne.

Incendie d'une auto-neige à Ste-Florence

Une auto-neige a été détruite par le feu, lundi matin, à Ste-Florence, en face de l'église, endroit où elle avait été garée par son propriétaire. Celui-ci, M. Camille Thibault, constata, au moment où il descendait de l'auto-neige, que le feu était pris à l'arrière du véhicule. Quelques compagnons l'aiderent à éteindre les flammes et M. Thibault se hâta de se rendre à un garage voisin pour quérir une remorqueuse. A son retour, les flammes faisaient rage à nouveau à l'intérieur de la voiture et il fut impossible de les maîtriser. Heureusement, personne n'a été blessé, mais la voiture est une perte totale pour son propriétaire.

LE TRIBUT DE LA TUBERCULOSE

La tuberculose a tué des milliers de gens, petits enfants comme vieilles gens; mais l'âge le plus dangereux est de 18 à 30 ans. Les parents auront tout probablement surveillé la santé de leurs enfants; passé 30 ans, la sagesse aidant, on prend plus soin de sa santé. Mais, vers la fin de l'adolescence et au début de l'âge mûr, on est plus porté à abuser de ses capacités physiques, on néglige de se faire examiner médicalement et de se reposer suffisamment, ce qui peut prédisposer à la tuberculose.

MONT-JOLI GAGNE LE TROPHÉE BRILLANT

Il remporte une victoire de 5 à 4 dimanche aux dépens du Rivière-du-Loup et s'assure les honneurs de la série finale par 4 parties à 0.—Normand Bellavance est le grand héros avec deux buts dont le vainqueur 1.50 minutes avant la fin.—Duel de cerbères entre Barrette et Brodeur.—Jeu très ouvert.—2300 personnes assistent au magnifique triomphe du Mont-Joli.—Présentation du trophée par M. Jacques Brillant à Roger Gagné.—Contre Waterloo.

(par Raymond BOUCHARD)

Les Aigles de Mont-Joli ont remporté une huitième victoire consécutive dans les séries éliminatoires alors qu'ils ont vaincu les Loups de Rivière-du-Loup au compte de 5 à 4, pour gagner le trophée Jules-A. Brillant, emblème du championnat de la Ligue Intermédiaire "A" du Bas-St-Laurent. Contrairement aux autres rencontres, le jeu fut très ouvert et par conséquent doublement intéressant. S'apercevant finalement que le jeu qui leur avait aidé à battre Rimouski n'était pas de mise contre Mont-Joli, les Loups décidèrent d'ouvrir pour jouer leur meilleure partie de la série et venir bien près de l'emporter. Le jeu fut partagé durant toute la rencontre, chaque club réussissant un nombre de lancers égal en direction des cerbères Barrette et Brodeur qui se surpassèrent à plusieurs reprises. Tout semblait indiquer que les Loups remporteraient leur premier triomphe, car il n'y avait que 4 minutes d'écoulées et déjà ils possédaient une avance de deux points grâce à Rossignol qui avait réussi à déjouer Barrette sur un slapshot, et Claude Roy. Toutefois les Mont-Joliens tirèrent profit d'une punition douteuse à Dick Whorstenholme pour égaliser le compte, Normand Bellavance et Janelle comptant chacun une fois en l'espace de 1.19 minute.

Chaque équipe compta un but dans le deuxième engagement, Mont-Joli grâce à Gagné qui profita d'une mêlée indescriptible devant les buts de Brodeur et Rivière-du-Loup par l'entremise de Gaston Gagnon à l'aide d'un lancer très précis dans le coin du filet, Barrette n'y voyant que du feu. Notons que ce but fut compté en l'absence de Janelle. Après un but surprise de Lachance au tout début de la dernière reprise, le jeu se déroula dans la zone du Mont-Joli, jusqu'à ce que Gilles Delisle profite de l'absence forcée de Roger Gagné pour égaliser de nouveau le compte sur une passe magnifique de Rancourt.

Avant ce but égalisateur, Barrette avait sauvé brillamment contre Rossignol et Gagnon. Avec quatre joueurs du Rivière-du-Loup massés dans la zone du Mont-Joli, Gérard Lachance reçut une passe à sa propre ligne bleue, pour s'échapper en compagnie de Normand Bellavance. N'ayant qu'un joueur à contourner, les deux équipiers du Mont-Joli se passèrent mutuellement la rondelle avant que Bellavance loge le disque dans un filet presque ouvert grâce au jeu scientifique de Lachance. On ne pouvait couronner mieux une série, car ce fut certes le plus beau but de la partie et de la série, but qui plongea les partisans de Mont-Joli dans un enthousiasme délirant, puisqu'il assurait la victoire aux hommes de Gagné.

A LA LIGNE ROUGE...

Après la présentation du trophée Brillant par M. Jacques Brillant, au nom de son père, à Roger Gagné, coach du Mont-Joli, les gagnants transportèrent le héros, Normand Bellavance, dans leurs bras jusqu'à leur chambre.

Gilles Laroche, brillant ailier des Loups, fut blessé au tout début de la partie et ne revint pas au jeu. Son absence se fit grandement sentir.

Le Mont-Joli a commencé une série de 2 de 3 avec le Waterloo. La deuxième partie aura lieu à Rimouski et si une troisième est nécessaire, elle sera également jouée à Rimouski.

Félicitations aux joueurs du Mont-Joli et bonne chance dans les séries futures qui, espérons-le, les conduiront au championnat du Canada.

SOMMAIRE

Première période	
Rivière-du-Loup : Rossignol	2.24
Caseau-Gagnon	
Rivière-du-Loup : Roy	3.33
Cardinal-Delisle	

Mont-Joli : Bellavance	10.31
Gagné-Provost	
Mont-Joli : Janelle	11.50
Lamirande-Giguère	
Punitions : Worstenholme, N. Bellavance.	
Deuxième période	
Mont-Joli : Gagné	3.00
Lamirande-Giguère	
Rivière-du-Loup : Gagnon	19.00
Delisle	
Punitions : Rossignol, Tremblay, Janelle.	
Troisième période	
Mont-Joli : Lachance	0.44
Provost-Bellavance	
Rivière-du-Loup : Delisle	2.46
Rancourt	
Mont-Joli : Bellavance	18.10
Lachance	
Punition : Gagné.	
Etoiles de la partie : N. Bellavance, Barrette, Brodeur.	
Etoile individuelle de la série : Marcel Barrette.	

L'AS DE LA VICTOIRE



Normand Bellavance, originaire de Sayabec, un des puissants équipiers du Mont-Joli, a mis fin à la course au championnat, en comptant le point qui a donné la victoire à son club, dimanche, au Colisée de Rimouski. Bellavance a compté le point décisif moins de deux minutes avant la fin de la rencontre, alors que les deux finalistes, Mont-Joli et Rivière-du-Loup, avaient chacun quatre buts à leur crédit. Ce but de Bellavance était son 2e de la rencontre et la foule lui a fait une belle ovation.

ROUTE BLOQUEE PAR UN CAMION

Un des énormes camions de la Compagnie de Transport D'Anjou est venu complètement de travers sur la route nationale, à Rivière-Hâtee, près de Bic, vers 8 heures, mardi soir, après avoir dérapé sur la chaussée glissante par suite du bris d'un de ses essieux. Les proportions du camion ayant obstrué sur toute sa largeur la voie carrossable, le trafic s'est trouvé interrompu durant près d'une heure. Les automobiles, qu'un fort remblai de neige empêchait de détourner le camion en panne, s'augmentèrent en nombre à l'est et à l'ouest du lieu de l'accident. Un chasse-neige arriva sur les lieux et parvint à faire un passage aux véhicules qui purent continuer leur route. Quant au camion de transport, ce n'est que vers deux heures mercredi matin, qu'il put être dirigé vers un garage de Rimouski pour y subir les réparations nécessaires.

Le club Richelieu-Mont-Joli reçoit les champions du Bas St-Laurent

C'était jour de fête pour les membres du Richelieu-Mont-Joli et ceux du club de hockey de la même ville, lundi soir, puisque les premiers avaient le plaisir de recevoir les seconds à leur dîner hebdomadaire à titre d'invités. A cette occasion, la traditionnelle cloche du président était bien encadrée par les diverses coupes déjà méritées par les Aigles, soit : la coupe Richelieu, emblème du championnat de la ligue, la coupe Brillant, emblème du championnat du Bas St-Laurent, la coupe Brading, méritée par Gérard Lachance comme premier compteur de la ligue et, enfin, deux autres coupes méritées par Dan Janelle, comme joueur le plus utile à son club, et Gilles Daigneault, comme gardien de but avec la meilleure moyenne.

Le dîner était sous la présidence du Dr Sirois qui avait à ses côtés Roger Gagné et Jacques Lavoie, coach et capitaine du club. Le président profita de l'occasion pour faire l'historique de la coupe Richelieu, don du club de Mont-Joli, et il insista sur le fait que tous les joueurs de Mont-Joli pouvaient parler fièrement de cette coupe partout car ils l'ont gagnée non seulement parce qu'ils avaient fait preuve de supériorité sur la glace mais aussi parce qu'ils s'étaient montrés gentilshommes en toute occasion.

Me Guy D'Anjou, maître de cérémonie, eut un bon mot pour chaque joueur, alors qu'il les présenta aux membres, n'oubliant pas les deux entraîneurs, Charette et Lévesque.

Invité à dire quelques mots, Roger Gagné rejeta modestement tout le succès de son club sur ses joueurs qui ont toujours marché la main dans la main avec lui tout l'hiver et il affirma qu'avec de tels joueurs la fonction de coach devient d'autant plus facile qu'il a d'autre part toujours eu l'entière coopération des directeurs du club. Roger, montrant les coupes en face du président, assura que la semaine prochaine il y en aurait une de plus, celle du championnat Intermédiaire "A" de la province. (On sait que Mont-Joli doit rencontrer Victoriaville ou Waterloo, cette semaine).

Le juge L.-J. Gagnon (qui dut payer l'amende pour s'être qualifié

d'ex-avocat) se chargea des nouvelles hebdomadaires. Il révéla que le club Chicago avait les yeux sur le coach du Mont-Joli pour se sortir de la cave de la NHL, que le prince Philippe essayait d'obtenir Jacques Lavoie comme moniteur pour le prince Charles et qu'enfin la princesse Margaret Rose avait les yeux sur plusieurs joueurs du Mont-Joli, pour lui apprendre à "manoeuvrer le bâton". Bien que souhaitant toute la chance voulue à tous, il exprima le vœu que tous les joueurs actuels reviennent à Mont-Joli l'an prochain. Le Juge Gagnon félicita tous les joueurs et leur exprima sa satisfaction et celle de la population de Mont-Joli, de voir que partout où ils ont passé cet hiver ils se sont conduits en véritables sportifs, au témoignage même des adversaires.

Le président souhaite bonne fête au "plus jeune des Richelieu", le Dr Turcotte, dentiste. Il invita également tous les Richelieu à souscrire généreusement à la collecte faite actuellement en ville dans le but de ré-

compenser tous les joueurs du club de hockey de Mont-Joli.

Le notaire J.-M. Gagnon insista sur le fait qu'en gagnant en huit parties consécutives contre Matane et Rivière-du-Loup, les joueurs du Mont-Joli avaient prouvé une fois de plus que le hockey demeure un sport honnête et que la gloire de la victoire finale compte plus que des quelques milliers de dollars que des parties supplémentaires auraient pu rapporter.

Invité à faire la conférence-éclair, M. L.-P. Ross fit une brève description des progrès de la Compagnie Ford du Canada, depuis sa fondation jusqu'à nos jours. Il fit tellement bien qu'il fut condamné à l'amende pour "avoir trop contribué au prestige de Ford". C'est l'enfance pauvre qui en profitera...

M. Claude Beaudet avait comme invité M. Olivier Sasseville, C.A., de Ste-Anne-des-Monts, et M. Roméo Vachon présenta ses invités : MM. Roger Bergeron, de Matane, et Jos. Boulanger, de Mont-Joli.

MONT-JOLI JR DEFAIT RIMOUSKI JR 6 A 5 EN SUPPLEMENTAIRE

Gendron compte le but de la victoire à 1.46 minute de la période supplémentaire — Par cette victoire, Mont-Joli a une avance d'une partie dans une série 3 de 5 pour le championnat junior du Bas St-Laurent — Faible assistance.

(Par Raymond BOUCHARD)

Une faible assistance de 250 personnes a vu le Mont-Joli jr battre le Rimouski jr au compte de 6 à 5 en supplémentaire, mardi soir, au Colisée de Rimouski. Après que Jos. Lavoie eut manqué une très belle opportunité de donner la victoire à son club, la ligne Gendron-Fournier-Desrosiers, du Mont-Joli, s'échappa pour aller compter le but vainqueur par l'entremise de Gendron. Par la suite Mont-Joli joua défensivement et le manque de fini du Rimouski jr autour des buts lui permit de garder l'avance jusqu'à la fin. Signalons que le cerbère du Mont-Joli fit un arrêt sensationnel contre Jean-Marc Lévesque 1 minute avant la fin de la partie. Rimouski eut l'avantage du jeu, mais contrairement au Mont-Joli, il manqua de fini et laissa trop souvent son cerbère à la merci des

vainqueurs. Par cette victoire, Mont-Joli prend l'avance d'une partie dans cette série 3 de 5 pour le championnat junior du Bas St-Laurent.

SOMMAIRE

Première période	
Mont-Joli : Lévesque	2.40
R. Fournier	
Rimouski : J.-M. Lévesque	16.34
Punitions : Poitras, Lévesque.	
Deuxième période	
Mont-Joli : Dubé	7.51
Poitras-St-Laurent	
Rimouski : Desrosiers	8.15
Troisième période	
Mont-Joli : Desrosiers	0.49
Fournier-Gendron	
Rimouski : Tremblay	2.29
Bouchard-Lavoie	
Mont-Joli : Desrosiers	9.17
Gendron-Fournier	
Rimouski : Lavoie	10.22
Bouchard-Tremblay	
Mont-Joli : Dubé	12.09
Beaulieu	
Rimouski : J. Bellavance	13.19
Guérette	
Punitions : G. Bellavance, Beaulieu, St-Laurent.	
Supplémentaire	
Mont-Joli : Gendron	1.46
Desrosiers-Fournier	

Deux voyages du North Gaspé à la Pointe-au-Père

Le navire North Gaspé, de la Clarke Steamship, a fait deux voyages de la rive nord à la rive sud. Sous les commandes du capitaine Sylvio Bélanger, ce croiseur d'hiver a fait un premier abordage à Pointe-au-Père à bonne heure dimanche matin pour laisser à ce port plusieurs hommes et un nombre considérable de chevaux qu'il avait pris à Baie-Comeau. Le North Gaspé s'est ensuite dirigé vers Forestville d'où il est revenu vers 6h30, dimanche soir, avec 250 ouvriers de la forêt qui reviennent de la Côte Nord.

D'autre part, les préparatifs vont bon train en vue de la prochaine saison de navigation fluviale dont la date d'ouverture reste cependant incertaine et sujette aux fluctuations atmosphériques. Le capitaine Vézina et l'équipage du navire Citadelle sont arrivés à Québec depuis peu et ils terminent le grément de leur navire qui jouira cette année pour la première fois d'un appareil de radar. Cette innovation a été installée sur le Citadelle au cours de l'hiver. L'Abraham Martin, second navire du service de pilotage, a également passé l'hiver au port de Québec. Le capitaine Gagnon et son équipage sont

également rendus sur les lieux. Quant aux deux navires de la Compagnie de Transport du Bas St-Laurent qui avaient établi à Québec leurs quartiers d'hivernement, capitaines et équipages se sont aussi rendus au port afin de terminer les préparatifs de la prochaine saison.

Victoriaville rencontre Mont-Joli

Série de 2 de 3 contre Victoriaville — Pour le championnat provincial Intermédiaire "A". Rencontré cette semaine, le coach Roger Gagné, des Aigles de Mont-Joli, nous a dit qu'il avait communiqué avec M. Fleury, de la Q.A.H.A., de Québec, afin de savoir à quoi s'en tenir sur les activités futures de son club. M. Fleury lui a dit que Mont-Joli rencontrerait maintenant le gagnant de la série Waterloo-Victoriaville. Comme Victoriaville est sorti victorieux mardi soir, il recevra ce soir le Mont-Joli et il lui rendra visite à l'aréna de Rimouski samedi soir. Si une 3e rencontre est nécessaire, elle aura lieu à Rimouski dimanche après-midi.

L'OEUF

"Si l'oeuf n'existait pas il faudrait l'inventer"... C'est sûrement ce que pensent les ménagères canadiennes.

L'oeuf reste une des merveilles de la nature. Beau de forme sous sa coque protectrice, il recèle, concentré sous un petit volume, une énorme quantité de substances nutritives : des protides de qualité supérieure, des sels minéraux et des vitamines.

D'une préparation très prompte, l'oeuf varie agréablement l'alimentation parce qu'il se prête à une foule de transformations.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture en suggèrent d'autres usages très pratiques. Joint à d'autres mets, l'oeuf améliore et rend plus nutritif les sauces, les purées, les potages, etc. Comme agent de liaison, pour épaissir, un oeuf équivaut à peu près à 1/2 cuillerée à table, de féculé de maïs (cornstarch) ou à 1 cuillerée à table de farine à toute fin. Comme levain, un oeuf battu séparément équivaut à 1/2 cuillerée à thé de poudre à pâte à peu près. Comme garniture de salade et de sandwiches.

Mais c'est sous forme d'omelette que l'oeuf est peut-être le plus apprécié. Dans un seul manuel culinaire, on compte 121 façons différentes de servir une omelette. La difficulté de préparation de l'omelette est plus apparente que réelle. On la réussira toujours si l'on observe les points suivants : se servir d'une poêle rigoureusement propre (certains cordons bleus ont une poêle ne servant qu'à cet usage). Ne pas mettre trop de beurre dans la poêle. Battre les oeufs modérément, etc., seulement au moment de faire l'omelette. Une omelette est dite "baveuse" lorsqu'elle est peu cuite, molle et juteuse.

**AVEZ-VOUS UNE QUESTION A POSER CONCERNANT
L'ASSURANCE-CHOMAGE
OU
LE PLACEMENT**

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser :

Question. Je suis un ancien chef de train, à sa pension, et touchant des prestations. J'ai l'intention d'aller passer l'hiver en Floride. Pourrai-je toucher des prestations alors que je serai là-bas en vacances ?

Réponse. Vous ne pourrez pas toucher des prestations en Floride à moins que vous vous cherchiez du travail et que vous possédiez un visa des Etats-Unis vous donnant droit d'y travailler.

Question. Quand nous payez-vous des prestations à l'égard des neuf jours d'attente ?

Réponse. Aucun paiement de prestations ne vous sera fait à l'égard de ces jours d'attente.

La période d'attente peut se comparer dans l'assurance-automobile à la clause des \$50 ou \$100 à déduire, en vertu de laquelle toute réparation dont les frais n'excèdent pas les montants en question est imputée au propriétaire même de la voiture.

N'était-ce de cette disposition, le nombre de réclamations serait beaucoup plus considérable et comme conséquence, la prime serait beaucoup plus élevée. Il en est de même de l'assurance-chômage. On estime que nombre de gens, dans l'espace d'une année, chôment pendant de courtes périodes mais réussissent à s'en tirer sans nuire à leur train de vie ordinaire. On peut donc comparer ces jours d'attente à la clause des \$50 ou \$100 à déduire. Sans cette restriction, l'assurance-chômage coûterait beaucoup plus cher aux contributeurs qu'actuellement.

Question. Pourquoi dois-je perdre mes prestations pour une journée complète lorsque je suis rappelé à l'usine et ensuite mis à pied après deux heures de travail et que mon salaire pour cette journée est inférieur à mon taux de prestations ?

Réponse. Parce que vous n'êtes pas en chômage. Vous occupez un emploi et le fait que votre salaire pour un jour donné puisse être inférieur au montant de vos prestations ne change rien. L'assurance-chômage ne vise pas à subventionner un emploi lorsque le salaire est trop bas.

ADIEU AU PROGRES

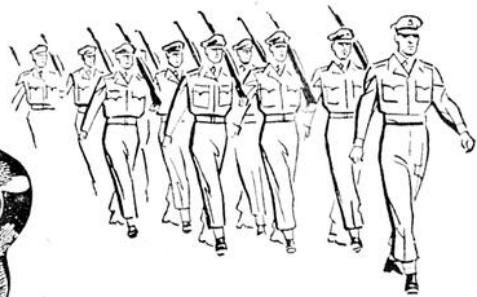
Quand un enfant a de la difficulté à lire ou à écrire, ou qu'il prend du temps à comprendre les questions posées par l'instituteur, ce n'est peut-être pas la faute de ses facultés intellectuelles, mais de quelque cause physique que découvrira un examen médical complet qui surveillera particulièrement les yeux et les oreilles. Si l'enfant a déjà eu la coqueluche,

ou bien si quelque autre cause a affaibli sa vue ou son ouïe, il se peut qu'il ne puisse entendre distinctement ou voir clairement à l'école. Le traitement du trouble ou des aides matérielles comme les lunettes aideront à amener les facultés de l'enfant à des conditions plus normales.



SAIS-TU

Porter l'épée?



L'Armée canadienne offre des brevets d'officiers à ceux qui remplissent les conditions nécessaires.

ON DEMANDE — pour le corps blindé, l'artillerie, l'infanterie — des aspirants au brevet d'officier, c'est-à-dire...

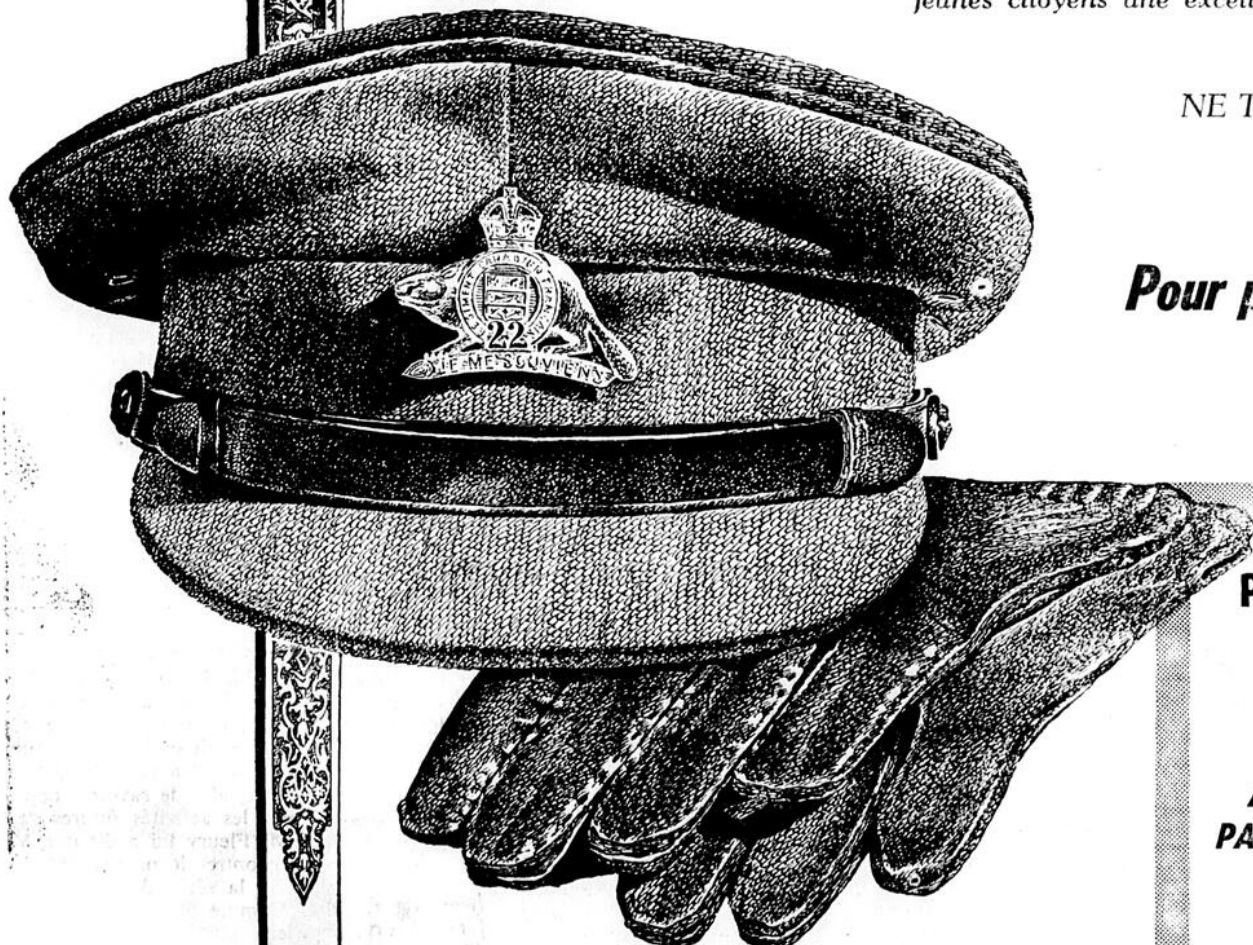
DES JEUNES qui ont l'équivalent du diplôme d'école supérieure, sont célibataires, en bonne santé, et qui ont entre 18 et 25 ans,

POUR SERVIR efficacement, ils seront, dès qu'ils auront été acceptés, engagés comme cadet-officier et toucheront la solde de sous-lieutenant durant toute la durée de leur formation. Celle-ci terminée, ils recevront leur brevet de sous-lieutenant et pourront s'enrôler pour une période de trois, quatre ou cinq ans. Après quoi il leur sera permis d'obtenir leur brevet permanent.

LE PAYS a besoin immédiatement de bons officiers de langue française. Il offre à ses jeunes citoyens une excellente occasion d'être utiles à la collectivité, tout en se taillant une belle carrière.

NE TARDEZ PAS! La formation des officiers se poursuit activement en ce moment.

Pour prévenir l'agression il faut unir nos forces aguerries



Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

Pour être accepté, vous devez

- être célibataire
- être en excellente santé
- avoir entre 18 et 25 ans
- avoir un degré d'instruction équivalent à l'immatriculation junior

**ADRESSEZ-VOUS EN PERSONNE,
PAR TÉLÉPHONE OU PAR LETTRE — À**

Dépôts d'effectifs No 3,
Casernes Connaught,
3, côte de la Citadelle,
QUÉBEC, P.Q.

AB1-298FA

Que se passe-t-il dans l'industrie laitière au Canada ?

L'analyse de la présente situation de l'industrie laitière au Canada ne semble pas très encourageante si on s'en rapporte à l'opinion émise par les dirigeants de la Fédération Canadienne des Producteurs de Lait. Une comparaison basée sur les statistiques officielles des dix dernières années, révèle que si les tendances et conditions actuelles se maintiennent quelque temps encore, deux graves conséquences sont à redouter : l'une d'un caractère imminent, et l'autre dont les méfaits se feront ressentir plus tard. Ces conséquences sont sérieuses et de grande envergure dans l'économie canadienne.

Du côté de la consommation :
La position du consommateur est l'unique point encourageant dans cette analyse; en effet, les taux du salaire moyen ont subi une hausse beaucoup plus considérable que celle subie par le coût des produits laitiers. Ainsi, l'achat d'une pinte de lait, en 1939, représentait pour l'ouvrier moyen 15.6 minutes de travail. En 1951, la même pinte de lait ne lui demande que 10.1 minutes. En 1939, cet ouvrier moyen devait travailler 42.8 minutes pour s'acheter une livre de beurre, tandis qu'aujourd'hui, 35.3 minutes de travail suffisent pour lui permettre de se procurer la même livre de beurre.

Les prix de vente des produits laitiers se comparent avantageusement à ceux de tous les autres aliments, plus spécialement à ceux de la viande

et des oeufs. Désignons la période août 1939 avec 100%. Nous obtenons alors : Octobre 1941 : produits laitiers : 125.4; octobre 1951 : 213.4; autres aliments : octobre 1951 : 124.1; octobre 1951 : 251.5; oeufs et viande : octobre 1941 : 130.6; octobre 1951 : 354.9.

Ces chiffres démontrent clairement que les produits laitiers font leur part pour enrayer cette augmentation constante du coût de la vie.

Du côté de la production :
Si, à l'heure actuelle, la consommation se maintient à un niveau encourageant, il n'en est pas de même pour la production. Le coût de la production primaire et surtout le prix de la main-d'oeuvre et de l'alimentation du bétail, dans l'industrie laitière, ont subi une hausse vertigineuse pendant les dix dernières années. Le prix de la main-d'oeuvre sur la ferme s'est élevé de 181% et celui des moulées est monté de 82%. Les prix payés aux producteurs pour leur lait, transformé en divers produits laitiers, ne tiennent pas compte de ces augmentations constantes, et aujourd'hui, le producteur ne reçoit que 72% de plus qu'en 1939, pour 100 livres de lait destiné aux beurseries, fromageries, condenseriers, etc. Ce déséquilibre entre les déboursés et les recettes de la production, place le producteur dans une situation plutôt défavorable. Cette situation engendre une diminution d'intérêt, chez plusieurs cultivateurs, à s'aven-

turer dans la production du lait, alors que d'autres élèvent maintenant leurs troupeaux en vue de marchés plus lucratifs.

Au point de vue de l'économie nationale :
Par suite de cette situation critique de la production, il y a maintenant, au Canada, 2.4% moins de vaches laitières, qu'en 1939, alors que durant cette même décennie, la population a augmenté de 21.6%. La production totale de lait au Canada est tombée de 1438 livres par capita en 1941, à 1174 livres aujourd'hui. De plus, la consommation per capita du lait fluide et des autres produits laitiers a été réduite de 1238 livres il y a dix ans, à 1099 livres à l'heure actuelle.

Une production presque égale à la consommation entraînera fatalement une pénurie de produits laitiers dans certains secteurs. L'industrie laitière est une entreprise de longue haleine — la production ne se prête pas à des méthodes d'opération trop versatiles — elle ne peut être mise en marche ou arrêtée à volonté. Seule une production beaucoup plus élevée que la consommation permettra au Canada de s'assurer une continuité dans ses approvisionnements de lait. Une certaine proportion de produits laitiers destinés à l'exportation favorisera l'établissement d'une balance propice à notre commerce international.

Cette situation précaire du producteur de lait constitue une menace sérieuse au bien-être alimentaire des familles canadiennes parce que le lait le beurre et le fromage demeurent les sources fondamentales de protéines de première qualité. Ces produits principaux de la diète cana-

LE SERGENT FERNAND LEVESQUE, DE MONT-JOLI, EST BLESSE EN COREE

La famille du sergent Fernand Lévesque, du Corps médical de l'Armée canadienne en Corée, recevait, samedi dernier, un télégramme du ministère de la Défense nationale l'avisant que celui-ci avait été blessé en Corée. Le télégramme mentionnait qu'il y avait fracture du tibia et commotion cérébrale et que d'autres détails seraient communiqués sous peu. Pour le moment, c'est tout ce que la famille en sait et l'on ne peut dire s'il s'agit de blessures subies à l'action ou dans un accident.

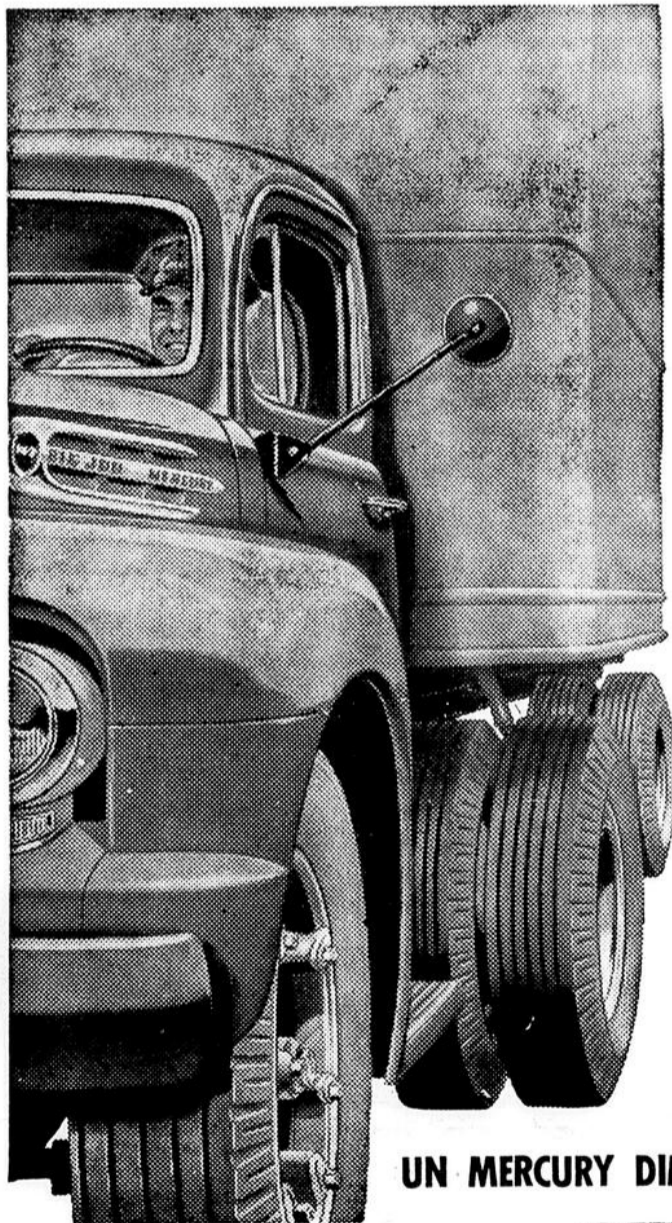
L'on sait que le sergent Lévesque est le fils de Mme Napoléon Lévesque, de Mont-Joli. Il avait fait toute la deuxième guerre mondiale avec le 22e Régiment, participant aux campagnes d'Afrique, de Sicile, d'Italie, de Normandie, de Hollande et d'Allemagne. En août 1950, il s'enrôla de nouveau comme sergent dans le corps médical du contingent de Corée. Parti depuis plus d'un an il était supposé être de retour au Canada vers la fin du mois de mars ou en avril 1952. Comme on ne sait encore la gravité exacte de sa blessure, la famille et ses amis se demandent si son retour sera remis indéfiniment.

DERNIERE HEURE : Mme Lévesque nous apprend qu'elle a reçu une lettre de son fils, lundi le 17 mars. Evidemment, cette lettre a été écrite vers le commencement du mois. Le sergent Lévesque était alors au Japon mais disait qu'il devait retourner une dernière fois à l'action le 7 mars avant de prendre l'avion pour retourner au Canada. Ceci semble donc confirmer qu'il a été blessé à l'action la semaine dernière.

diennne sont les seuls à se vendre au prix relativement bas actuel.

Une diminution de fermes laitières et de troupeaux laitiers porte une grave atteinte à l'agriculture canadienne. L'élevage et la fertilité du sol sont synonymes. Des champs de pâturage ensemencés pour y faire paître les troupeaux préservent de l'appauvrissement. L'engrais des animaux enrichit le sol en lui retournant les éléments nutritifs récoltés dans les moissons provenant de ce même sol. Des récoltes de trèfle et de légumes, semées pour l'alimentation des troupeaux, fournissent de l'azote à la terre et aide à lui conserver sa fertilité. Les cultivateurs avisés savent comment utiliser, pour y faire paître leurs troupeaux, pour le pacage et les fourrages, une terre impropre à la culture du grain. La moindre réduction du nombre de nos cultivateurs aura une pénible répercussion sur l'agriculture tout entière. La prospérité de la plus grande industrie primaire du Canada affecte et affectera toujours le bien-être de chaque citoyen canadien.

Les CAMIONS MERCURY "52"



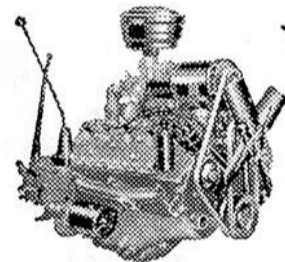
PRÉSENTENT
LE PLUS VASTE CHOIX DE PUISSANCE JAMAIS OFFERT!

Quatre puissants moteurs V-8, nouveaux du tout au tout, spécialement construits pour le camionnage, vous offrent la plus vaste gamme de puissance jamais offerte par les camions Mercury. Allant de 106 à 155 CV, ces moteurs, d'une phénoménale robustesse, fourniront plus de puissance et de combinaisons de puissance, plus d'adaptabilité, plus de capacité, et — outre le dispositif économique *Loodomatic* — plus que la force nécessaire pour transporter toute charge à meilleur compte.

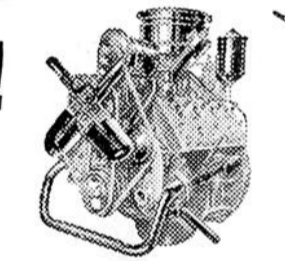
Il existe plus de 80 modèles, de 1/2 à 5 tonnes, et un choix de cabines standard ou de luxe. Vous y trouverez le camion Mercury qui convient exactement à votre entreprise. Et il y a surtout le nouveau moteur de camion Mercury, l'ultra-puissant V-8 de 120 CV... le champion canadien des moteurs à grand rendement.

2 moteurs à haute compression et friction réduite ... le plus grand progrès des dernières années!
LE "CARGO KING" DE 145 CV ET LE "CARGO KING" DE 155 CV
Pour le transport moderne et rapide, les camions Mercury "52" présentent deux moteurs *Cargo King* complètement nouveaux. Avantages précis: haute compression (avec de l'essence ordinaire); soupapes en tête assurant une "aspiration" plus directe; courte course du piston (réduite de 20%) offrant moins de résistance de friction. Cette friction réduite augmente la puissance de 39% et économise jusqu'à 14% sur l'essence.

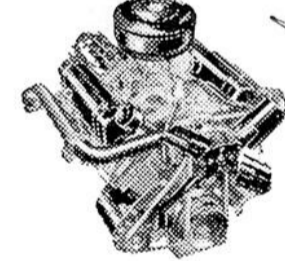
4 MOTEURS V-8 ABSOLUMENT NOUVEAUX



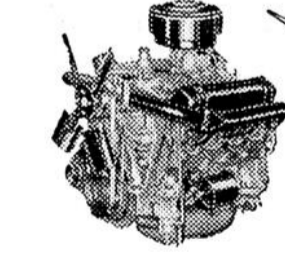
Le "WORLD FAMOUS" de 106 CV.
Abondant en perfectionnements variés, qui assurent une puissance et une performance nouvelles, ce V-8 de 106 CV, à tête en L, a une cylindrée de 239" et un taux de compression de 6.8 à 1. De nouveaux pistons autothermiques "contrôlent" l'espace entre le piston et la paroi du cylindre... des soupapes autodécroissantes, à rotation libre, ajoutent à l'efficacité du moteur. C'est le moteur des séries M-1, M-3 et M-4 Mercury.



Le "SUPER POWER" de 120 CV.
Voici le nouveau moteur de camion Mercury "52", champion canadien des moteurs à grand rendement! Huit cylindres en V, tête en L, 120 CV à 3600 tpm, développant un couple de 204 l.-p. à 1500-2000 tpm. Cylindrée: 255"; taux de compression: 6.8:1. C'est dans sa catégorie le plus puissant de tous. Installé dans les séries M-5 et M-6, modèles ordinaires et à cabine avancée.

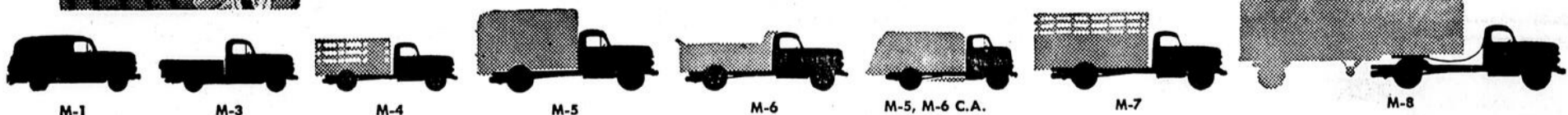


Le "CARGO KING" de 145 CV.
Spécialement construit pour les camions M-7 Mercury, ce moteur V-8 à soupapes en tête et à haute compression — complètement nouveau — est, par sa cylindrée, plus puissant que les moteurs des 10 autres marques les plus renommées. La course du piston a été réduite de 20%, ce qui diminue la résistance par friction, économise jusqu'à 1 gallon d'essence sur 7 et augmente la puissance de 39%.



Le "CARGO KING" de 155 CV.
Le plus puissant de tous les moteurs que nous ayons jamais fabriqués pour la série M-8 Mercury. Construit pour donner des reprises plus rapides, une traction plus puissante et un transport vraiment économique, ce moteur de 155 CV, à soupapes en tête, a une cylindrée de 317" et une compression de 7:1. Sa charge utile est plus élevée que jamais. Il économise jusqu'à 14% sur l'essence.

UN MERCURY DIMINUE LES FRAIS DE TRANSPORT!



VOYEZ LE PLUS PROCHE VENDEUR AUTORISÉ DE CAMIONS MERCURY

LEVASSEUR & FRERES ENR.

25 RUE ST-JEROME

MATANE

TELEPHONE : 347

Dr ROLAND GAUTHIER

Médecine Générale

MALADIES DES ENFANTS

225, Ave St-Jérôme

Téléphone : 91

MATANE

Mme A.-S. RIOUX

Représentante

THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE CO.

86 rue St-Pierre

Téléphone : 17

MATANE

J.-ARTHUR DESJARDINS

Assurances Générales

25, St-Jérôme

Téléphone : 83

MATANE

JEAN LEBEL, L.S.C., C.A.

Comptable agréé

Chartered Accountant

145 Ave St-Jérôme

Téléphone: 130

MATANE

LUCIEN MERCIER, C.A.Comptable agréé—Chartered Accountant
Syndic licencié—Licensed Trustee

Bureau: 251 St-Jérôme

Téléphone: 327

Résidence : 31 D'Amours

C. P. 409

MATANE

J.-LUCIEN DESCHENES

Assurances Générales

Vie—Feu—Automobile

180, St-Jérôme

Téléphone: 242

MATANE

RAOUL FAFARD, C.R.

AVOCAT

—:o:—

Téléphone : 69 - Case postale 100

207 St-Jérôme,

MATANE.

Dr MAURICE PIUZE

Heures de Bureau :

2h. p.m. à 4h. p.m. — 6.30h. p.m. à 8h. p.m.

124 Ave. St-Jérôme,

MATANE.

RODRIGUE COTE

Notaire

Heures de Bureau :

9h. a.m. à 12h. — 1.30h. p.m. à 5h. p.m.

Palais de Justice

MATANE.

Succès d'une soirée à Ste-Irène

A l'occasion des jours gras, une soirée récréative due à l'organisation des Enfants de Marie et des institutrices de l'école du village de Ste-Irène a eu lieu à la salle paroissiale de l'endroit. Des recettes élevées à \$206 ont été versées au profit des oeuvres paroissiales.

Accident.— Employé à des travaux forestiers aux chantiers de Causapcal, M. Cyrille Sinclair, de Ste-Irène, a été victime d'un accident où il eut une jambe broyée sous les roues d'une auto-neige. Il a été hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

Baptêmes.— Marie-Colette-Corinne, enfant de M. et Mme J.-Bte Gendron, Parrain et marraine, M. et Mme Alban Jacques.

— Marie-Francine, enfant de M. et Mme Philippe Lauzier, Parrain et marraine, M. et Mme Augustin Turcotte, oncle et tante.

— Marie-Solange, enfant de M. et Mme Denis Lévesque, Parrain et marraine, M. et Mme Médard Dubé, oncle et tante.

Mariage.— Le lundi 25 février, a été célébré le mariage de Mlle Aline Michaud, fille de M. et Mme Wilfrid Michaud, avec M. Albert Verreault.

Va et vient.— Le soldat Arsène Lauzier était en congé d'adieu dans sa famille, la semaine dernière, avant d'aller rejoindre le 1er bataillon du Royal 22e Régiment qui doit s'embarquer prochainement pour la Côte.

— Plusieurs jeunes gens qui étaient employés dans les chantiers de la Côte Nord sont revenus dans leurs familles.

— M. Edouard Lauzier est parti pour l'École de Duchesnay où il suivra un cours de mesureur de bois.

Ste-Félicité

— Les RR. SS. Ste-Jeanne des Anges et St-Placide, de la Communauté du T. S. Rosaire, sont venues au chevet de leur mère malade, Mme Placide Desjardins.

— Mlle Jacqueline Tremblay, institutrice à Matane, est venue passer la fin de semaine chez son amie, Mlle Jacqueline Veilleux.

— Mlle Noëline Harrisson, de

SITUATION STABLE ET PAYANTE

Compagnie bien établie demande trois représentants, hommes ou femmes, 25 à 35 ans, ayant l'habitude du public, pour travail de sollicitation facile. Une seule vente par jour rapporte \$60 par semaine. Aucun capital à investir, aucune marchandise à acheter. Pour détails, écrire à TEXTELLE INC., Dépt. "T", 6548, rue Saint-Hubert, Montréal.

FLEURSpour
BAPTEMES
MARIAGES
FETES
DECESFleurs naturelles
Prompte Livraison**Studio Gardenia**Mlle Evelyne Coulombe
10 Av Cathédrale
Rimouski, - Tél: 561**Procurez vous un SUPPORT SPENCER dessiné spécialement pour vous**

Que vous ayez besoin d'un corset esthétique ou d'un support médical, je suis à votre disposition.

SPECIALITES: Ceintures et corsets médicaux pour hommes, femmes et enfants. Satisfaction garantie. Adressez-vous à

Mme L. S. PELLETIER

Corsetière Spencer diplômée

5, rue de la Fabrique Tél: 403
MATANE
Voisin de l'église

Franquelin, est en promenade chez sa soeur, Mme Clément Richard.

— Mme Anatole Perron et sa fille Jeannine font un séjour de quelques semaines à Québec.

— Plusieurs hommes et jeunes gens de la paroisse sont revenus dans leurs familles après la fermeture de divers travaux forestiers, sur la Côte Nord.

Dr JACQUES THIBAUT

257 Ave St-Jérôme, Matane.

Tél. 797

Chirurgien-Dentiste

Heures de bureau :

9hres à 12 hrs A.M. - 1.30 hrs à 5 hrs P.M.

Le soir sur appointment

N. PILON

NETTOYEUR-EXPERT

Lingerie pour dames et pour hommes

PROCEDE **RETEX** PROCESS

Tapis - Rideaux - Autre lingerie de maison

72, rue St-Christophe

MATANE.

RAYON X

Dr ROLAND BERGERON

CHIRURGIEN

Téléphones :

Bureau : 350

Résidence : 350

186, Ave St-Jérôme

MATANE.

PAUL-H. SIMARD & CIE

Comptables Agréés

Paul H. Simard, B. Com. L.A., C.A.

Syndic Licencié

Robert LeBoeuf, M.S.C., C.A.

Albert Gagné, M.S.C., C.A.

303 oul. Charest
QUEBECTéléphone : 3-7367
2-7913**L. THIBAUT & FRERES**

Représentants de

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA LTD

Pontiac, Buick, Camions G.M.C.

Pièces de rechange G.M.C.

LEBEL & LEBEL

NOTAIRES

J. O. LEBEL

G. ALEXANDRE LEBEL

7, rue St-Pierre,

MATANE.

FLEURSDE TOUTES SORTES
POUR TOUTES LES OCCASIONS

Naissances - Mariages - Anniversaires

A LOUER

Gerbes, Robes, Diadèmes, Voiles, Gants,
Livres d'Heures.

AU BOSQUET FLEURI

Salon de décorations de :

Mme A. Ross Langlais, prop.

Rue de la Fabrique,

MATANE.

LES SOULIERS QUE VOTRE ARRIERE-GRAND-PERE PORTAIT

Les premières chaussures de l'homme recouvraient les pieds afin de les empêcher d'être blessés par les pierres et les épines. Beaucoup des chaussures d'aujourd'hui sont rien moins que protectrices. Des talons trop

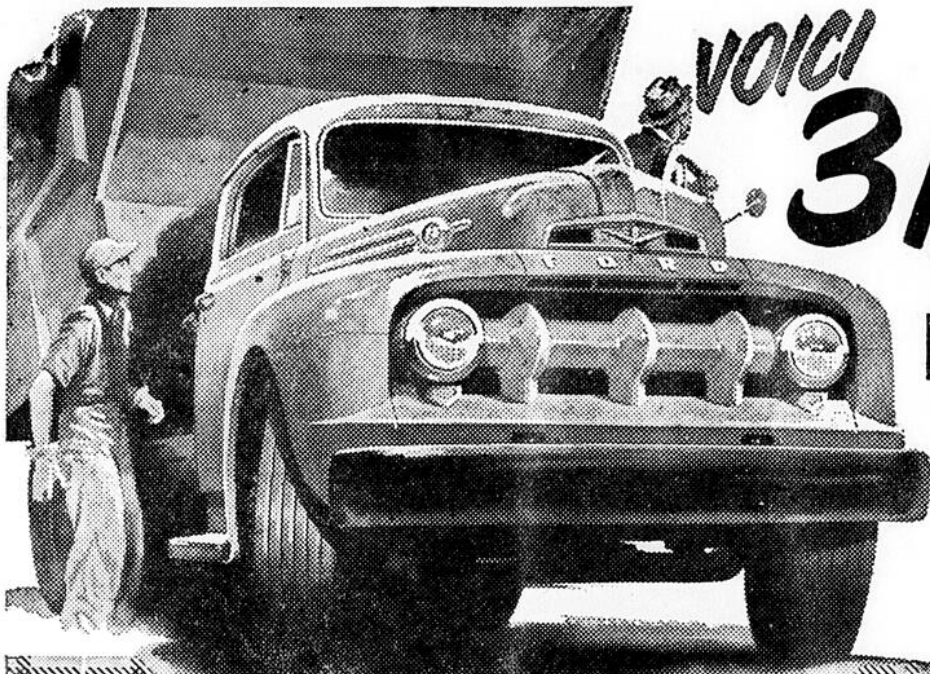
hauts et trop minces donnent trop peu d'appui et un pas mal assuré. Les empeignes trop courtes gênent la circulation. Que les chaussures n'aient pas la longueur et la largeur voulues, elles causeront des cors, des oignons, des ongles incarnés et d'autres maux de pieds. Transmettre des chaussures d'un enfant à un autre veut dire que

le premier enfant a rompu les chaussures à ses pieds, ce qui peut ne pas faire l'affaire du deuxième propriétaire, sa pointure serait-elle la même. Il est toujours prudent de faire mesurer par le préposé à la vente des chaussures la grandeur des pieds des enfants et des adultes.

C'EST L'HUMIDITE

Il faut humidifier l'air de nos maisons trop souvent surchauffées en hiver. Quand il n'y a pas d'appareil pour maintenir l'air salubrement humide, un humidificateur de fortune rendra service. Des récipients d'eau, soit achetés soit fabriqués à la mai-

son, accrochés aux calorifères ou aux bouches de chaleur, empêcheront l'air de devenir trop sec, condition qui nuit au système respiratoire et à la peau. Dans les maisons où il y a un poêle de cuisine, on tiendra une bouilloire d'eau afin que la vapeur donne à l'air l'humidité nécessaire.



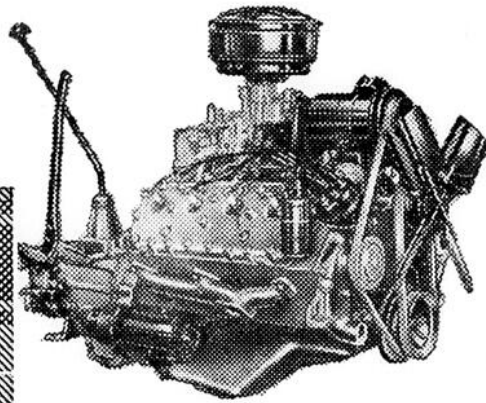
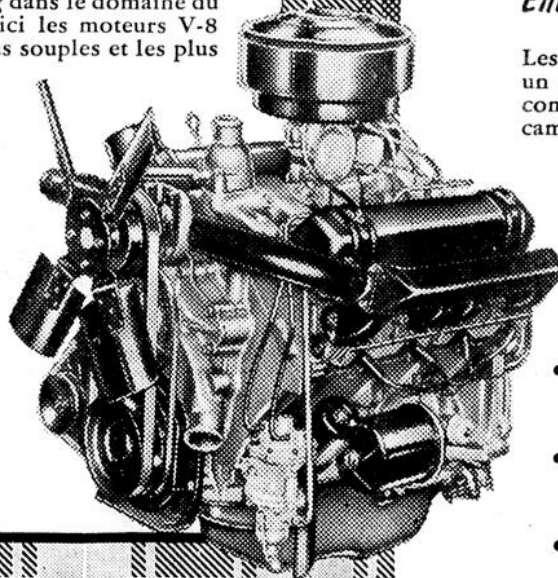
VOICI 3 nouveaux et puissants MOTEURS V-8 POUR CAMIONS

LES CAMIONS FORD de 1952

Puissance PLUS ÉLEVÉE! **Couple PLUS ÉLEVÉ!**

Chaque année, la technique Ford, toujours en progression, apporte aux acheteurs de camions de nouveaux perfectionnements, de nouveaux avantages, une économie nouvelle. Et voici que les camions Ford de 1952, par leur PERFORMANCE magnifique, se classent encore au premier rang dans le domaine du camionnage industriel et commercial. Voici les moteurs V-8 les plus récents, les plus puissants, les plus souples et les plus économiques que Ford ait jamais construits pour son admirable série de camions canadiens—plus solides, donc plus durables et qui se prêtent à TOUS les genres de transport—du Pickup de 1/2 tonne aux formidables "poids-lourds" de 5 tonnes dont le poids total en charge est de 41,000 livres!

Avec 3 nouveaux moteurs V-8, plus puissants et de couple plus élevé... 7 incomparables séries... 12 empattements... 2 cabines tout-acier... et l'économique dispositif "pilote-automate" dans chaque modèle... cette nouvelle série de 1952 s'avère plus parfaite que jamais à tout égard—parce que sa PERFORMANCE et son CARACTERE ECONOMIQUE sont meilleurs que jamais!



Nouveau et plus gros!

Le V-8 de 106 CV

COUPLE: 194 L.-P. (séries F-1 à F-6)

Voici qu'en 1952 le moteur de camion V-8 Ford World Famous possède un couple plus élevé et offre des performances encore plus irréprochables! La puissance de ce

merveilleux moteur à 8 cylindres a été portée à 106 CV. Son rendement a été grandement amélioré pour qu'il se prête plus aisément et économiquement que jamais au transport de charges lourdes ou légères.

Entièrement nouveau!

Le V-8 de 145 CV

Cargo King

COUPLE: 244 L.-P. (série F-7)

Pour le transport rapide de charges très lourdes, les camions Ford de la série F-7 sont maintenant les premiers à offrir cet extraordinaire moteur V-8 à haute compression et à FRIC-TION RÉDUITE. La course du piston diminuée de 20% est un gage de durabilité et permet d'économiser jusqu'à UN GALLON D'ESSENCE SUR SEPT! Nouveau vilebrequin à 5 paliers—nouveau refroidissement Series-Flow—nouveau filtre d'huile Full-Flow réduisant de 33% l'usure des segments. C'est vraiment un moteur extraordinaire dans sa catégorie.

Entièrement nouveau! Le V-8 de 155 CV Cargo King

COUPLE 284 L.-P. (série F-8)

Les "poids-lourds" Ford de la série F-8 possèdent maintenant un nouveau moteur V-8—le Cargo King, de 155 CV, à haute compression et friction réduite—le plus puissant des moteurs de camions que Ford ait jamais fabriqués! Sa haute compression (7 à 1) lui assure des accélérations instantanées, une puissance de traction plus élevée. Il permet de transporter des charges plus lourdes, plus économiquement et plus sûrement. Renseignez-vous sur ces merveilleuses caractéristiques économiques et ces performances exceptionnelles chez le plus proche vendeur autorisé de camions Ford.

COMPAREZ CES AVANTAGES!

- PUISSANCE ET COUPLE AUGMENTÉS dans chaque série... grâce à 3 nouveaux et merveilleux moteurs V-8 Ford.
- FORMIDABLES MOTEURS À HAUTE COMPRESSION ET FRIC-TION RÉDUITE pour les "poids-lourds" des séries F-7 et F-8.
- NOUVEAU FILTRE D'HUILE À DÉBIT INTÉGRAL pour tous les moteurs Cargo King... nettoyant toute l'huile du moteur... réduisant de 33% l'usure des segments.
- DEUX CABINES TOUT-ACIER, ENTièrement SOUDÉES.
- DES MODÈLES DIFFÉRENTS POUR TOUT GENRE DE TRANSPORT... P.B.V. de 4,700 à 22,000 livres—P.B.T. de 24,000 à 41,000 livres.
- 7 SÉRIES... de 1/2 À 5 TONNES.
- 12 EMPATTEMENTS.
- MODÈLES À "CABINE AVANCÉE" AMÉLIORÉE.



Voyez un VENDEUR FORD



Les camions Ford de 1952 sont encore plus économiques!

GARAGE W. BELANGER

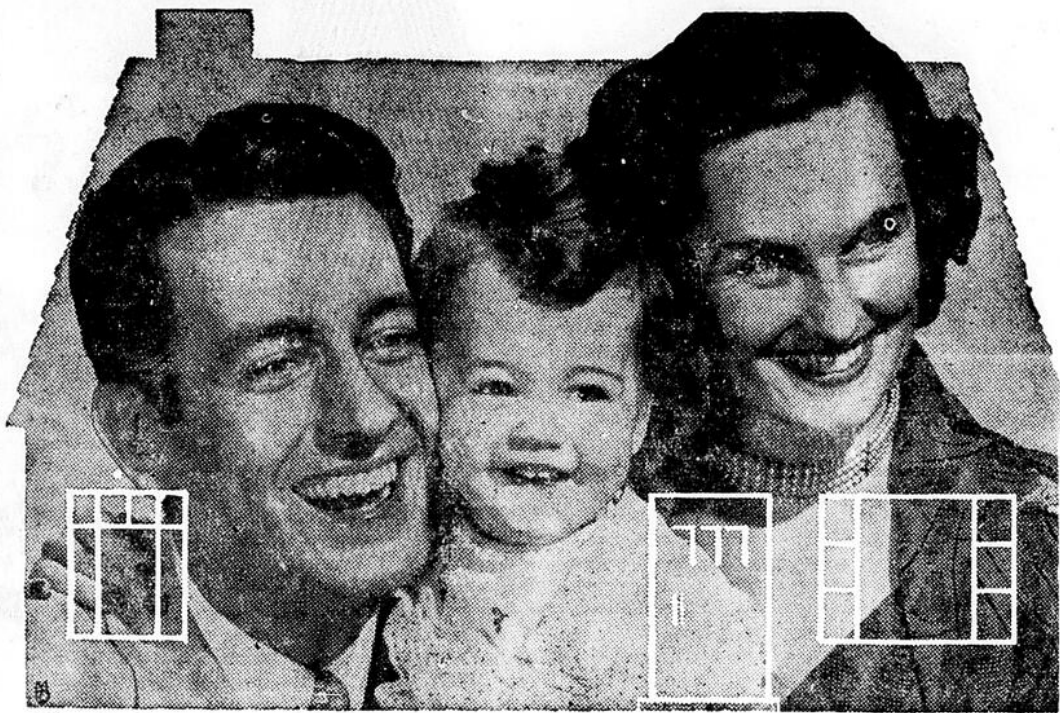
22 RUE SOUCY

M A T A N E

TELEPHONE: 287

MA MAISON

Afin de fournir des suggestions à ceux qui désirent se construire leur propre maison, nous commençons cette semaine la publication d'une page entière consacrée à l'habitation. Nous publierons, chaque semaine, un plan de maison, des conseils et des annonces se rapportant à la construction.



ON VIT HEUREUX CHEZ SOI

Une maison n'existe pas pour elle-même. Elle n'est faite que pour répondre le mieux possible aux besoins de l'homme qui est un être essentiellement familial. Aussi bien, tout comme le pain, la maison ne peut manquer de devenir un problème familial. Il faut donc que la maison soit vraiment un foyer, c'est-à-dire une demeure capable non seulement d'abriter une famille, mais aussi de fournir un terrain favorable à son épanouissement normal. Si la famille est la cellule sociale, qu'on construise donc pour elle un nid bien large et chaud où elle puisse entretenir et multiplier sa vie, au lieu de la laisser mourir d'asphyxie dans d'étroits et d'inféconds taudis.

La situation actuelle chez nous, à ce sujet, est extrêmement grave. Il faut dès à présent envisager telle qu'elle est avec ses horreurs présentes et ses dangers futurs. Il faut aussi lui trouver une solution adéquate et rapide sans nous attarder uniquement à prêcher le sens social aux propriétaires qui sont souvent eux-mêmes victimes des conditions économiques qui les obligent à ne sourire qu'aux locataires sans enfants. Contentons-nous cependant de trouver

Il faut avoir souci de notre parole, car noblesse oblige.

bien étrange que dans un pays vaste comme le nôtre où l'abondance des matériaux ne le cède en rien à la variété et à la puissance des moyens techniques de construction, il soit si difficile à des gouvernants, à des ingénieurs et à des chefs de famille de construire large et grand, c'est-à-dire, selon les dimensions même de la vie. On a pu exagérer le droit à l'espace vital pour les nations, on ne saurait le faire quand il s'agit des familles. On n'a pas le droit de restreindre l'expansion de la vie humaine avec des clôtures de pierre ou de bois. L'homme n'a pas le droit non plus de rapetisser à de mesquines considérations de profit les plans immenses et généreux de l'architecte divin.

Cependant, l'espace n'est pas tout, car il ne suffit pas d'avoir beaucoup de vie; il faut en outre que la maison soit aménagée de telle sorte que la vie qui s'y développe soit saine. Physiquement d'abord. Moralement aussi et surtout.

Qu'à la maison soit belle!... Belle dans tout ce que ce mot comporte de sens matériel et spirituel. Qu'elle soit à sa place dans la cité organisée. Qu'elle paraisse comme un ornement qui la pare autant qu'une institution qui la sert. Qu'elle soit belle aussi de toute la beauté spirituelle qui lui viendra de l'esprit, du sourire, des

larmes aussi de ceux qui ne peuvent l'habiter sans lui passer une âme.

Georges-Henri Lévesque, O.P.
(Reproduit de la revue "Ensemble")

Décès de Mme Alphonse Fournier

A Rimouski, le mercredi 19 mars, est décédée à l'âge de 44 ans et 2 mois Mme Elise-Anna (Annette) Roy, épouse de M. Alphonse Fournier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil six enfants: Marguerite, Gérard, é.e.Sc., de l'Université Laval, Réal, Denis, Gilberte et Lise, ainsi que plusieurs frères et soeurs, belles-soeurs et beaux-frères.

Feu Mme Fournier a succombé à une longue maladie qu'elle a soufferte avec un courage égal aux belles vertus chrétiennes qu'elle a pratiquées toute sa vie.

La dépouille mortelle est exposée à la demeure de son époux, à 13, rue St-Jean, d'où le convoi funèbre partira samedi, le 22 mars, à 8h45, pour se rendre à la cathédrale de Rimouski où le service sera célébré à 9 heures, heure solaire, et de là au cimetière St-Germain, lieu de la sépulture.

A la famille éprouvée, l'Echo du Bas St-Laurent offre ses plus sincères condoléances.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance, demandez à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fois).

Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. Chaumont.
Mme G. G.,
Matane.

Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

Réunion de ...

(Suite de la 1ère page)
gime britannique; qu'il y a eu et qu'il y aura toujours deux grandes races: la race française et la race anglaise; deux religions: la religion catholique et la religion protestante, partant deux races et deux religions ayant chacune des devoirs à remplir, des droits à conserver, des droits à défendre.

Sous la domination française, il n'y eut pas, à proprement parler, d'organisation scolaire régulière; l'instruction publique fut pratiquement laissée à l'initiative des ordres religieux et du clergé catholique; pour être précis, ce fut l'oeuvre des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens, des Prêtres des Missions étrangères, de Mgr de Laval et de ses dévoués successeurs, des Révérendes Dames Ursulines et des Dames de la Congrégation de Notre-Dame.

Sous la domination anglaise, les tâtonnements furent longs, pénibles. Il y eut bien l'Institution Royale et les Ecoles de Fabrique, mais les résultats ne furent pas satisfaisants. En 1846, la loi, considérée comme la pierre angulaire de notre système scolaire actuel, fut adoptée. Désormais l'organisation paroissiale servait de base au système scolaire. C'était une loi décentralisatrice, confessionnelle, respectueuse des droits de la famille, de l'Eglise, de l'Etat, des droits des minorités et dont on a dit "Que la justice et la générosité en avaient été les grandes inspiratrices".

La loi statuait que, chaque année, le premier lundi de juillet, serait tenue dans chaque municipalité, une assemblée générale de tous les propriétaires de biens-fonds, pour l'élection d'un corps de commissaires d'écoles.

La lutte a été longue et pénible; cette conquête de 1760 se produisit à un moment où nos ancêtres n'avaient pas atteint la maturité nécessaire pour vivre indépendants. Ce qu'il y eut de plus tragique, ce fut

qu'ils ne se rendirent pas compte du grand malheur qui leur était arrivé. Les vaincus de 1760 ignoraient tout des idéals nationalistes que les deux grandes révolutions de la fin du 17e siècle prêchèrent avec tant de foi et d'éloquence. Ils appartenaient à un siècle où la monarchie absolue existait encore. Pour les hommes de ce siècle, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'existait pas. Ne soyons pas surpris que nos ancêtres manifestèrent peu d'inquiétude pour l'avenir de leur nationalité. Ils exigèrent avec énergie le respect de leur foi, mais quant au reste ils s'en remirent trop facilement au bon plaisir de leur nouveau roi.

Malgré toutes ces épreuves, toutes ces difficultés voilà que ce petit peuple a réussi à se créer un système d'enseignement qui est supposé être le meilleur du monde parce qu'il donne justice à tous.

(à suivre)

AVIS

CANADA
Province de Québec
District de Rimouski
No 13824

COUR SUPERIEURE

NARCISSE GOSSELIN, marchand et forgeron, de Petite-Matane, comté de Matane, district de Rimouski.

Demandeur,

vs

PHILIPPE FILLION, cultivateur, de la paroisse de Matane, comté de Matane, district de Rimouski.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un mois de la dernière insertion du présent avis. Rimouski, le 19 mars 1952.

J.-B. Desjardins,
Protonotaire de la
Cour Supérieure.

JEUNES GENS

ENROLEZ-VOUS

DANS

L'ARMEE ACTIVE

UNE EQUIPE DE

RECRUTEMENT

SERA A

MATANE

54 rue Soucy

DU 24 AU 29 MARS

LOGEMENT DEMANDE

Quatre à cinq pièces non meublées. Un enfant seulement. S'adresser à:

Case postale 569, téléphone 547
MATANE.



POUR EGLISES, MAGASIN ET RESIDENCE
MEUBLES SUR COMMANDE ET EN SERIE
67 St-Jean-Baptiste, - - - Téléphone: 4241